

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Iftar : 20h03
Imzek : 03h23

MÉTÉO

24° : ALGER
35° : TAMANRASSET

Lundi 29 mai 2017 - 3 Ramadhan 1438 - N° 1618 - 4^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

FÊTE NATIONALE DE L'ÉTHIOPIE

Le Président Bouteflika félicite le Président Mutelu Teshome et le Premier ministre Hallemariam Desalegn

P. 24

CRISE LIBYENNE:

Rencontre tripartite à Alger des MAE d'Algérie, d'Egypte et de Tunisie les 5 et 6 juin (MAE)

P. 24

ALGÉRIE-AFRIQUE

Le Conseil de la nation participe à la mission de l'UA d'observation des élections au Lesotho

P. 24

ALGÉRIE/INTERPOL

Désignation d'un responsable de la DGSN pour présider le groupe des experts d'Interpol de lutte contre la cybercriminalité

P. 24

HABITAT AADL 2

Les souscripteurs AADL2 ayant effectué le paiement de la première tranche et procédé au choix du site seront convoqués progressivement pour le paiement de la 2^e tranche à partir du lundi 29 mai en cours, à travers le site web de l'agence (www.aadl.com.dz), rubrique "AADL2 (2eme tr)", a annoncé dimanche cette agence sur son site web. Pour rappel, cette procédure concernera 129.000 souscripteurs, dont 40.000 à Alger, ayant choisi leur site par internet depuis le début de l'opération du choix des sites lancée en décembre 2016.

Paiement de la 2^e tranche à partir d'aujourd'hui



PRÉSIDENTE

M. Messaoud Benagoun démis de ses fonctions de ministre du Tourisme et de l'Artisanat

P. 3



CHAÎNE DU FROID:

Les recommandations du ministère du Commerce pour une meilleure préservation des denrées alimentaires

P. 6

AUTOMOBILES

Probable annulation du Salon international de l'automobile d'Alger

P. 6

SANTÉ

Alzheimer

Un test sanguin précis à 91% pour un dépistage précoce

P. 12-13

LA SÛRETÉ NATIONALE FRAPPE FORT

Démantèlement d'un réseau international de trafic de véhicules

Plus de 100 affaires criminelles traitées par la police judiciaire en avril 2017

P. 4

FOOTBALL

LIGUE 1 (27^e JOURNÉE)
NAHD-USMA :

Les "Rouge et Noir" pour oublier la désillusion d'Harare, le Nasria en quête de rachat

P. 21

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ :

Saisie de 75 kg de kif traité à Tlemcen

P. 3

SÛRETÉ NATIONALE

Désignation du commissaire principal de police Bachir Saïd pour la présidence du groupe des Experts d'Interpol de la Lutte Contre la Cybercriminalité

A l'occasion de la 10^{ème} réunion des chefs d'unités de la lutte contre la cybercriminalité des pays du moyen orient et d'Afrique du Nord qui s'est déroulée les 10 et 11 mai 2017 à Lyon (France), le commissaire principal de police Bachir Saïd, chef du service central de lutte contre les crimes liés aux technologies d'information et de communication à la Sûreté nationale, a été désigné par le secrétariat gé-

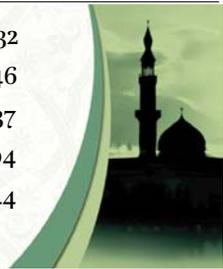
néral de l'OIPC-Interpol pour présider le groupe des experts d'Interpol de la lutte contre la cybercriminalité. Cette désignation, traduit le haut degré de professionnalisme atteint par la Sûreté nationale dans tous les domaines, qui lui a valu respect et considération à travers le monde, les fruits de la politique entreprise par Monsieur le Général Major Directeur General de la Sûreté Nationale.



Horaires des prières

Lundi 3 ramadhan 1438

Fajr	03:32
Dohr	12:46
Asr	16:37
Maghreb	20:04
Isha	21:44



ASSOCIATION SIDRA

Opération de nettoyage demain à la Casbah



En collaboration avec LG Electronics Algérie, l'Association SIDRA, organise aujourd'hui, une opération de nettoyage au niveau de la Casbah suivie d'un repas solidaire offerts pour la rupture du jeûne en faveur de quelques citoyens du quartier.

LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR Hommage demain à Hassan El Hassani

Les éditions ANEP, rendront hommage au grand comédien populaire Hassan El Hassani, lors d'une rencontre prévue demain mardi 30 mai à partir de 21h30 à la librairie Chaïb Dzaïr, sise 1 avenue Pasteur, Alger-Centre. La rencontre qui se déroulera en présence de sa famille sera animée par le comédien Abdelhamid Rabia.

ÉLECTIONS AU ROYAUME DU LESOTHO

Mohamed Tayeb El Askri, désigné membre de la commission de surveillance de l'UA



Le membre du Conseil de la nation et membre du Parlement africain, M. Mohamed Tayeb El Askri, participera du 29 mai au 8 juin, au sein de la commis-

sion de l'Union africaine (UA) à la surveillance des élections prévu le 3 juin au royaume du Lesotho, indique un communiqué du Conseil de la nation.

UGTA

Lancement des marchés de solidarité

A l'instar de chaque Ramadhan, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), organise durant ce mois sacré, des marchés de solidarité à travers tout le territoire national. L'inauguration de cette opération, devenue traditionnelle, se fera à Alger, ce matin à partir de 11h dans l'enceinte de la Centrale syndicale, Boulevard Aissat Idir, Place du 1er Mai.



MUSÉE DU MOUDJAHID Enregistrement de témoignages

Le musée national du moudjahid, organise aujourd'hui, la 62e rencontre consacrée à l'enregistrement de témoignage de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de Libération nationale.

CE SOIR AU THÉÂTRE DES SABLETTES Soirée chaâbi avec Mourad Djaâfri

A l'occasion du mois sacré du Ramadhan, l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise une soirée chaâbi animée par l'artiste Mourad Djaâfri, ce soir à partir de 22h45 au théâtre en plein air de la promenade des Sablettes.



Météo



	Max	Min
Alger	24°	16°
Oran	23°	17°
Annaba	26°	16°
Béjaïa	25°	18°
Tamanrasset	35°	22°

GALERIE AÏCHA HADDAD

Exposition d'art plastique et d'artisanat

La galerie d'arts Aïcha Haddad (84, rue Didouche Mourad, Alger), abrite jusqu'au 22 juin, une exposition collective d'art plastique et d'artisanat.



ALGÉRIE TÉLÉCOM

Des offres exceptionnelles à l'occasion du mois sacré de Ramadan



A l'occasion du mois sacré de Ramadan 2017, Algérie Télécom vous permet de profiter pleinement de la Téléphonie fixe et de l'Internet haut débit illimité à toute heure et vous propose des réductions sur vos appels téléphoniques et des bonus sur vos rechargements ADSL. L'offre concerne les clients résidentiels ayant un abonnement Téléphonique «Idoom Fixe» et Internet «Idoom ADSL». En effet, Algérie Télécom propose des réductions tarifaires de 5DA la minute vers 12 destinations internationales (Fixes et Mobiles) : Turquie, Espagne, Chine, Italie, Portugal, Allemagne, Etats Unis, France, Suisse, Canada, Grande Bretagne et Grèce, 4 DA la minute vers les mobiles nationaux et 15 DA la minute vers les lieux saints de l'Islam (Fixes et Mobiles) ainsi que des Bonus sur les rechargements «Idoom ADSL», Bonus de 1000 DA pour tout rechargement (par carte ou par ticket) de 3000 DA et Bonus de 500 DA pour tout rechargement (par carte ou par ticket) de 2000 DA. De plus, pour toute augmentation de débit IDOOM ADSL de 1 à 2 Méga, les clients ne paieront que 1900 DA/Mois, pendant les 03 premiers mois au lieu de 2 100DA/Mois. A travers ces nouvelles promotions, valables tout au long du mois de Ramadan 2017, Algérie Télécom confirme encore une fois sa volonté de répondre au mieux aux attentes de son aimable clientèle.

EXCELLENTE NOUVELLE ! Chez Mobilis Doublez vos pass 3G & 4G



A l'occasion du mois sacré de Ramadhan 2017, Mobilis l'opérateur national, lance plusieurs formules promotionnelles destinées à ses clients des offres préparées. Ainsi, dès le premier jour du mois sacré, Mobilis, double (x2) les volumes en data pour tous ses abonnés des offres Internet, en leur offrant un bonus supplémentaire pour tout achat d'un Pass internet 3G/4G, d'une validité allant de 24h à 30 jours selon le pass choisi. Les avantages et bonus de cette nouvelle promotion Ramadhan 2017, sont valables 21 jours à compter du 1er jour du Ramadan. Mobilis l'opérateur innovant, œuvre en faveur de la démocratisation de l'accès à l'internet mobile et aux TIC, qui reste un support pour le développement de tous les secteurs.

PROMOTION SPÉCIALE RAMADHAN

Profitez des avantages inédits du monde Haya !

Plaçant ses clients au cœur de sa stratégie, Ooredoo lance une promotion spéciale Ramadhan et leur propose le forfait Haya ! 100 et le forfait Haya ! 200, valables du 1er au dernier jour du mois sacré. Avec cette promotion, Ooredoo offre l'opportunité à ses clients souscripteurs à l'offre Haya ! de profiter de l'Internet et d'appels gratuits durant Ramadhan. Pour plus de flexibilité, Ooredoo propose à ses clients deux formules : Le forfait Haya ! 100 : en rechargeant 100 DA, le client bénéficie d'appels illimités vers Ooredoo et de l'Internet GRATUIT durant 24 heures. Le forfait Haya ! 200 : en rechargeant 200 DA, le client bénéficie d'appels illimités vers Ooredoo, de 400 DA d'appels et de SMS vers les autres réseaux nationaux ainsi que de l'Internet gratuit valables 24 heures. Pour profiter de cette promotion et communiquer librement durant ce mois sacré, le client Ooredoo peut souscrire à l'une des deux formules en composant le code *151# ou en se connectant sur : <http://choof.ooredoo.dz>. Ces nouveaux forfaits sont accessibles à tous les clients HAYA ! à travers l'ensemble du territoire national. Avec cette promotion inédite, Ooredoo entend répondre de manière optimale aux attentes de ses clients, grâce à une stratégie digitale innovante qui leur permet de découvrir le nouveau monde Haya !



PRÉSIDENCE

M. Messaoud Benagoun démis de ses fonctions de ministre du Tourisme et de l'Artisanat

Le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a démis hier, M. Messaoud Benagoun de ses fonctions de ministre du Tourisme et de l'Artisanat, indique un communiqué de la présidence de la République.

«Conformément aux dispositions de l'article 93 de la Constitution et sur proposition de M. Abdelmadjid Tebboune, Premier ministre, son excellence Monsieur Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, a démis ce jour, M. Messaoud Benagoun de ses fonctions de ministre du Tourisme et de l'Artisanat», précise le communiqué. M. Benagoun est membre du bureau national du Mouvement populaire algérien (MPA). Il était tête de liste du MPA dans la wilaya de Batna lors des dernières élections législatives sans être élu.



COMMUNICATION

M. Kaouane tient sa première réunion de travail consacré au Prix du président de la République du Journaliste professionnel



Le ministre de la Communication, M. Djamel Kaouane a tenu, hier, au siège de son département ministériel, au titre de première activité depuis sa prise de fonctions, une réunion de travail avec le jury

du Prix du président de la République du Journaliste professionnel, indique un communiqué du ministère. Le ministre a d'emblée qualifié cette rencontre de premier contact avec une équipe en charge d'un prix "aussi prestigieux" que celui du président de la République, avec laquelle il a tenu à initier un cadre de concertation en vue d'une gestion "optimisée" du calendrier d'organisation, des conditions de participation ainsi que de la communication sur le thème devant faire l'objet

de compétition entre les journalistes professionnels, précise la même source.

L'ensemble des membres du jury ont convenu, avec le ministre, que le choix, pour cette année 2017, d'un thème relatif à l'environnement, est une manière d'actualiser en Algérie une préoccupation de niveau mondial. M. Kaouane a, enfin, souligné que le prix du président de la République du journaliste professionnel était une "distinction majeure" qui a vocation à promouvoir le mérite et l'excellence au sein de la corporation. Le Prix du président de la République du journaliste professionnel récompense, chaque année, les meilleurs travaux journalistiques écrits, radiophoniques et audiovisuels sur un thème précis. Les distinctions seront connues à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse le 22 octobre 2017.

CHLEF :

Ouverture de 26 plages à la baignade

Vingt six (26) plages sur 31 disponibles à Chlef, ont été autorisées à la baignade au titre de l'actuelle saison estivale 2017, pour l'accueil de plus de cinq (5) millions d'estivants, a-t-on appris, hier de la direction du tourisme de la wilaya. Selon le chargé du service tourisme, auprès de cette direction, Tarek Saïdi, 26 plages ont été autorisées à la baignade, sur les 31 visitées par la commission de wilaya chargée de proposer les plages autorisées ou non à la baignade, les 18, 19 et 20 avril écoulés.

Pour ce responsable, toutes les conditions sont réunies pour l'ouverture de la saison estivale le 1er juin prochain, à travers six (6) communes côtières de la wilaya, en coordination avec la direction de l'administration locale et les assemblées communales concernées, a-t-il assuré. Il a, aussi, signalé la désignation d'entreprises qualifiées (dont l'entreprise de gestion des centres d'enfouissement technique des dé-

chets), en vue du nettoyage de ces plages, sur instruction du chef de l'exécutif de la wilaya.

Selon M. Saïdi, plus de quatre (4) millions d'estivants, de tous le pays, ont visité la wilaya de Chlef, durant la saison estivale 2016, au moment où ses services prévoient un afflux de plus de cinq (5) millions de visiteurs pour cet été 2017, au vue, a-t-il dit, des aménagements entrepris au niveau de nombreuses plages assurant toutes les conditions requises pour la détente et la tranquillité des estivants (AEP, points de sécurité de la protection civile ect).

Le responsable a, néanmoins, déploré un manque de structures d'accueil dans la région, comparativement au nombre d'estivants affluant sur 50 littoral, d'une longueur de 129 km. En effet, la wilaya compte seulement quatre (4) hôtels (3 à Ténés et 1 à Beni Haoua) d'une capacité d'accueil globale de



près de 500 lits, dans l'attente de la réception de nouvelles structures (700 lits) en réalisation dans la commune de Sidi Abderahmane. Ces structures sont soutenues par près de 13 camps de vacances, assurant une capacité d'accueil de 4.700 lits. M. Saïdi a, également, fait part de la mise au point d'un programme d'animation spécial saison estivale, portant sur l'organisation de galas artistiques, foires artisanales et tournois sportifs, entre autres.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ : Saisie de 75 kg de kif traité à Tlemcen (MDN)

Une quantité de kif traité, estimée à 75 kilogrammes et plus de 9.000 comprimés de psychotropes ont été saisis samedi à Tlemcen par des éléments de la Gendarmerie nationale et des Gardes-frontières, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale et des Gardes-frontières ont saisi, le 27 mai 2017 à Tlemcen (2e Région militaire), 75 kilogrammes de kif traité et 9173 comprimés psychotropes», précise la même source.

En outre, à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar (6e RM), des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) «ont intercepté 4 contrebandiers et saisi 2 véhicules tout-terrain et un camion chargé de 7,5 tonnes de denrées alimentaires, 13920 litres d'huile de table et des outils d'orpaillage», ajoute le communiqué.

AADL2:

Paiement de la 2^e tranche à partir du 29 mai



Les souscripteurs AADL2 ayant effectué le paiement de la première tranche et procédé au choix du site seront convoqués progressivement pour le paiement de la 2ème tranche à partir du lundi 29 mai en cours, à travers le site web de l'agence (www.aadl.com.dz), rubrique "AADL2 (2eme tr)", a annoncé hier cette agence sur son site web.

Pour rappel, cette procédure concernera 129.000 souscripteurs, dont 40.000 à Alger, ayant choisi leur site par internet depuis le début de l'opération du choix des sites lancée en décembre 2016.

Les souscripteurs concernés pourraient se renseigner sur les rendez-vous de retrait de leur ordre de versement sur le site électronique de l'Agence "AADL" en introduisant le numéro d'inscription et le mot de passe.

Vendredi dernier, le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, avait affirmé que la Caisse nationale du logement (CNL) verserait cette semaine aux maîtres d'œuvre un montant global de 60 milliards de dinars, ajoutant que le dossier des redevances impayées dues à ces entreprises sera, ainsi, définitivement clos.

Selon le Premier ministre, le dossier de financement ne constituera plus une entrave à l'avancement des projets de réalisation de logements, ce secteur étant inscrit au titre des priorités pour ce qui est des dépenses publiques. La CNL a débloqué la semaine dernière une enveloppe de 74,6 milliards de dinars au profit des entrepreneurs et maîtres d'œuvre chargés de la réalisation des projets de logement relevant des formules Location-vente (AADL) et des logements publics locatifs (LPL-social). Un montant de 14,78 milliards de dinars a été débloqué au profit des maîtres d'œuvre chargés de la réalisation de logements AADL, tandis que 59,82 milliards de dinars a été versé au profit des maîtres d'œuvre chargés de la réalisation des projets de logements LPL (social).

APS

BISKRA :

Remise des clés de plus de 600 logements LPL avant fin mai

Les clés de 603 logements publics locatifs (LPL) seront remises "avant fin mai courant" à leur a tributaires dans plusieurs communes de la wilaya de Biskra, apprenait-on hier des services de la wilaya.

Il s'agit de 206 unités dans la commune de Lioua, 200 dans la commune d'El Hadjab et 197 dans la commune de Poughala, a précisé le chargé de communication à la wilaya, Abderzak Djelali, qui a indiqué que cette remise des clés intervient après notamment l'étude des recours.

Les cérémonies de distribution de clés auront lieu en plein air dans chaque commune concernée, ajoute la même source qui a estimé que les réalisations du secteur de l'habitat ont permis de ramener le taux moyen d'occupation du logement (TOL) à 5 personnes par logement au lieu de 6 personnes.

Depuis le début de l'année en cours, 2.245 LPL ont été distribués à Biskra en plus de 8.000 lots de terrain à bâtir, selon la même source qui a relevé que le parc logement de la wilaya a franchi le seuil des 200.000 unités.

TIZI OUZOU :

Une dizaine de villages inspectés par l'Agence nationale des déchets

Une dizaine de villages de la wilaya de Tizi Ouzou ont été inspectés au courant du mois de mai en cours par l'équipe de l'antenne régionale de l'Agence nationale des déchets (AND), a-t-on appris hier de sa coordinatrice Lila Aïche.

Ces sorties ont pour objectif d'établir un état des lieux sur la gestion des ordures ménagères au niveau local et assurer un accompagnement des spécialistes de l'AND aux villageois dans le processus d'élaboration des plans de collecte et des plates-formes de tri des déchets, a-t-elle expliqué.

Les animateurs de l'AND profitent également de leur passage dans les différentes localités pour sensibiliser les citoyens sur l'importance du tri sélectif des déchets, les missions de l'agence et le recyclage en tant que facteur de développement économique au niveau local, a-t-elle précisé.

La première série de sortie a concerné des villages dont les comités locaux ont sollicité l'AND par rapport à la problématique de la gestion des déchets, les difficultés de trouver des partenaires parmi les entreprises de recyclage ou encore une demande d'assistance pour améliorer leurs plans de collecte, a-t-elle encore affirmé.

Dans ce cadre, les experts de l'antenne régionale de l'AND se sont rendus dans quatre (04) villages de la daïra de Bouzeguène, trois (03) autres Maâthkas, un village d'Ifehounène, un de Aïn El Hammam et un autres de Mekla, a-t-elle souligné, précisant que le programme de sorties se poursuivra à travers d'autres daïras de la wilaya de Tizi Ouzou dans le but d'améliorer la gestion des ordures ménagères

RAMADHAN:

Le métro d'Alger opérationnel jusqu'à 1h30 du matin

Des aménagements horaires sont appliqués par le métro d'Alger pendant le mois de Ramadhan 2017 durant lequel le transport est assuré de 7h00 jusqu'à 1h30 du matin sans interruption et 7j/7, a indiqué l'Entreprise Ratp El Djazair dans un communiqué.

Selon la même source, ces horaires sont valables jusqu'au premier jour de Aïd el Fitr.

En outre, Ratp El Djazair en collaboration avec l'entreprise Métro d'Alger organiseront des soirées Ramadaniques au niveau de la station Tafourah (Grande-poste) les jeudi et vendredi de ce mois sacré dès le 1er juin.

Pour rappel, l'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a également établi un aménagement horaire durant le Ramadhan afin de permettre à ses voyageurs de se déplacer sur l'ensemble du réseau de la capitale avec un service de nuit spécial.

Ainsi, le service Jour est programmé sur une plage horaire avec un premier départ à 5h30 et le dernier départ à 19h05, tandis que pour le service de Nuit, le premier départ après la rupture du jeûne (iftar) est programmé à 21h tandis que le dernier départ est prévu à 2h00 du matin.

Quant à la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), elle a prévu un aménagement horaire pour les trains de voyageurs des grandes lignes.

Concernant les grandes lignes Ouest, dont les horaires de Ramadhan sont appli-



cables depuis samedi dernier, le programme de la ligne Alger-Oran prévoit deux (2) départs par jour: à 8h (arrivée à Oran à 13h) et à 12h30 (arrivée à 17h39).

Pour la ligne Oran-Alger, deux départs sont également programmés quotidiennement: à 8h (arrivée à la gare Agha à 12h56) et à 12h30 (arrivée à 17h44).

Pour la ligne Oran-Béchar, un (1) départ est prévu à partir d'Oran à 23h30 (arrivée à Béchar à 8h46) et un autre depuis Béchar à 23h (arrivée à Oran à 7h48). Quant aux grandes lignes Est, dont les horaires de Ra-

madhan entreront en vigueur le 29 mai en raison des travaux des tunnels entre Thénia et Beni Amrane (Boumerdes) programmés du 20 au 29 mai, la liaison Alger-Constantine sera assurée par un train à 7h25 (arrivée à Constantine à 14h30) tandis que le départ depuis Constantine est programmé à 6h40 (arrivée à Alger à 13h15). Pour la ligne Alger-Annaba, un départ est prévu à partir d'Alger à 21h30 (arrivée à Annaba à 7h28), tandis que le départ depuis Annaba est programmé à 21h30 (arrivée à Alger à 7h36).

TIPASA :

Près de 6000 policiers et gendarmes mobilisés durant le Ramadhan

Près de 6000 policiers et gendarmes veilleront tout au long du mois sacré de Ramadhan à la sécurité des citoyens dans la wilaya de Tipasa, a-t-on appris hier de ces corps constitués.

Ces effectifs de policiers et de gendarmes ont été mobilisés pour la sécurisation de différentes structures publiques, dont les marchés, les espaces commerciaux, les gares de transport de voyageurs et les mosquées, outre les routes nationales et les autoroutes, a-t-on précisé de même source.

Selon un communiqué de la cellule d'information de la sûreté de wilaya de Tipasa, plus de 3.200 policiers seront mobilisés, durant ce mois sacré sur, entre autres, les routes de la wilaya, en vue de veiller à la réduction des accidents de la circulation, notamment durant les heures de pointe et avant l'iftar (rupture du jeûne).

L'opération, s'inscrit, a-t-on indiqué, dans le cadre d'un dispositif sécuritaire portant sur la mobilisation d'agents en tenue officielle au niveau de tous les axes connus pour leur

trafic intense en vue de faciliter la circulation, alors que des policiers en civil sont affectés au niveau des sites et places enregistrant une forte affluence, de nuit notamment, à l'instar des marchés et des mosquées.

Ces agents, sur le terrain, sont soutenus par des patrouilles mobiles et pedestres en vue de prêter main forte dans la lutte contre le crime sous toutes ses formes.

Pour sa part, le groupement territorial de la gendarmerie nationale à Tipasa a affecté

plus de 2.400 gendarmes soutenus par 250 véhicules et 200 motocycles au niveau des autoroutes, des sites de détente et de villégiature et des places publiques pour veiller à la sécurité des citoyens.

Selon un communiqué, rendu public par ce corps constitué, cette opération entre dans le cadre du dispositif sécuritaire spécial Ramadhan visant à assurer la sécurité des habitants et visiteurs de la wilaya, notamment avant la rupture du jeûne et en soirée.

ORAN

Le CRA ouvre trois restaurants de la «Rahma»

Le bureau du Croissant-Rouge algérien (CRA) de la wilaya d'Oran a ouvert pour ce mois de Ramadhan trois restaurants de la «Rahma» pour les démunis et les sans-abris à Oran-centre, à Aïn El-Turck et à Aïn El-Bya et prévoit l'ouverture d'un 4ème restaurant à Es-Sénia, a-t-on appris dimanche du président du CRA d'Oran.

A Oran-centre, le CRA a ouvert un restaurant à la crèche «El Moustaqbal» avec une capacité de 300 repas par jour. Les restaurants d'Aïn El-Turck et d'Aïn El-Bya devront servir, quant à eux, 120 repas chacun, quotidiennement, a indiqué M. Larbi Benmoussa, ajoutant que pour répondre à la forte demande, son organisme prévoit l'ouverture d'un quatrième à Es-Sénia

dans les prochains jours.

«Le CRA essaie, tant bien que mal, d'assurer un f'tour complet aux personnes dans le besoin ou en situation précaire. Nous comptons sur les donateurs qui nous approvisionnent en produits en tous genres», a indiqué le responsable, précisant que les mandataires du marché de gros d'El-Kerma fournissent le CRA en fruits et légumes, les boulangers en pain et des industriels fournissent l'huile, le lait et les autres produits nécessaires à la préparation des repas chauds.

Par ailleurs, pour la seconde année consécutive, un marché de la «Rahma» a ouvert au palais des expositions à M'dina Jdida, à l'initiative du bureau de wilaya de

l'Union Générale des Commerçants et Artisans Algériens (UGCAA), en coordination avec la direction du commerce de la wilaya d'Oran.

Ce marché proposera toutes sortes de denrées alimentaires de large consommation à des prix abordables à la portée des bourses faibles et moyennes, directement du producteur au consommateur, et ce, pour lutter contre les spéculateurs, à l'origine de la flambée des prix.

Pour ce début de Ramadhan, une quarantaine de partenaires économiques ont répondu à l'appel et ont ouvert des stands dans ce marché solidaire. Ce chiffre pourrait augmenter d'ici quelques jours, indiquent les organisateurs de ce marché.

Offres exceptionnelles d'Algérie Télécom sur la téléphonie fixe et l'ADSL à l'occasion du Ramadhan

Algérie Télécom (AT) a annoncé hier le lancement d'offres exceptionnelles au profit de ses clients de la téléphonie fixe et de l'ADSL (internet haut débit) à l'occasion du mois sacré de Ramadhan.

Ces offres, qui concernent les clients résidentiels ayant des abonnements téléphoniques «Idoom Fixe» et «Idoom ADSL», consistent en des réductions sur les appels téléphoniques et des bonus sur les rechargements ADSL, précise

la même source. Algérie Télécom propose ainsi des réductions tarifaires de 5 DA la minute vers 12 destinations internationales (Fixes et Mobiles): Turquie, Espagne, Chine, Italie, Portugal, Allemagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Suisse, Canada, Grande Bretagne et Grèce, de 4 DA la minute vers les mobiles nationaux et de 15 DA la minute vers les lieux saints de l'islam (Fixes et Mobiles). Concernant l'Idoom ADSL, elle propose un bonus de 1.000 DA pour tout

rechargement (par carte ou par ticket) de 3000 DA et un bonus de 500 DA pour tout rechargement (par carte ou par ticket) de 2000 DA.

AT indique, en outre, que pour toute augmentation de débit l'Idoom ADSL de 1 à 2 Méga, les clients ne paieront que 1.900 DA/mois, pendant les 3 premiers mois au lieu de 2.100 DA/mois.

LA SÛRETÉ NATIONALE FRAPPE FORT

Démantèlement d'un réseau international de trafic de véhicules

Les services de la sûreté d'Alger ont démantelé récemment un réseau international de trafic de voitures, récupéré 115 véhicules et arrêté 112 mis en cause, a indiqué hier le chef de sûreté de la circonscription administrative d'Hussein Dey.

Entamée depuis près d'une année dans le cadre de la lutte contre le crime transfrontalier, l'enquête a permis aux services de sécurité de démanteler un réseau criminel qui activait dans 21 wilayas à travers le territoire national dont Alger ainsi qu'en Europe, au Moyen Orient et en Afrique et d'arrêter 112 suspects dont 3 femmes, des émigrés, des étrangers et des citoyens algériens, dont des fonctionnaires d'institutions administratives, a indiqué le commissaire principal, Djamel Remal lors d'une conférence de presse.

Les investigations ont été lancées sur la base d'informations parvenues à la police de la circonscription d'Hussein Dey portant sur des véhicules en circulation avec des cartes grises obtenues avec de fausses identités. Les services de sécurité ont dès lors commencé à surveiller ces voitures.

Les premières conclusions ont montré que les identités de leurs propriétaires sont fictives, que les adresses mentionnées dans les cartes ne sont pas celles de leurs propriétaires et que les documents déposés dans les dossiers sont faux.

Il s'est avéré que le réseau recourait à des fonctionnaires administratifs pour le retrait de dossiers complets des personnes dont les identités devaient être exploitées dans le faux.

La deuxième étape consistait en l'enregistrement des caractéristiques et du numéro de série dans le type du véhicule dont les documents sont l'objet de la falsification à travers un processus assez complexe en manipulant les numéros de séries



avant d'être inséré dans la base de données centrales.

Après l'identification du numéro de série du type, suit l'étape du dépôt des dossiers au niveau des services de carte grise soit à Alger ou aux Wilayas intérieures où elles sont délivrées, sachant que les fausses identités concernaient des personnes pré-identifiées à l'avance et d'autres décédés.

Les services de sûreté de la circonscription de Hussein Dey ont mis à jour la dimension internationale de ce réseau "très bien organisé". Après son extension à l'intérieur du pays à quelque 21 Wilayas, ce réseau s'est élargi à des pays d'Europe, de Moyen Orient et d'Afrique avec la complicité d'étrangers et de ressortissants immigrés devenus

membres actifs dans cet entreprise criminelle. Le bilan de ce réseau concerne le trafic de 78 véhicules de l'étranger, 7 volés dans le territoire national et 25 véhicules gagés d'une agence nationale.

Selon la même source, les mis en cause seront présentés aux juridictions compétentes, pour notamment les chefs d'inculpation de "constitution d'une organisation criminelle transfrontalière", "contrebande, vente, achat et immatriculation en Algérie de moyens de transport d'origine étranger sans accomplissement des procédures énoncées par le règlement en vigueur", "faux et usage de faux documents administratifs", "usurpation d'identité", "abus de fonction", "contrefaçon des sceaux et cachets officiels".

SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA DGSN

Plus de 100 affaires criminelles traitées par la police judiciaire en avril 2017

Plus de 100 affaires criminelles ont été traitées durant le mois d'avril 2017, par les services de la police judiciaire qui ont identifié les présumés auteurs, grâce aux empreintes digitales, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de sûreté nationale (DGSN).

"Les services de la police judiciaire de la sûreté nationale, ont traité durant le mois d'Avril de l'année en cours, 104 affaires criminelles pour atteinte aux personnes et aux biens et ont réussi à identifier les auteurs présumés grâce au système automatique d'identification des empreintes digitales AFIS", précise le communiqué.

L'exploitation des traces inconnues enregistrées dans la base de données du système AFIS, par les stations

principales de l'identité judiciaire, a permis de résoudre 9 affaires dont 2 pour faux et usage de faux et 4 affaires pour vol. Les stations principales et secondaires de l'identité judiciaire relevant des 48 sûretés de wilaya, par leurs stations d'enrôlement multifonction AFIS, ont, durant la même période, résolu de leur côté 95 affaires, ajoute la même source.

Ces affaires sont liées notamment au vol (plus de 60 affaires), vol de véhicule, faux et usage de faux (4 affaires), 2 affaires d'homicides volontaires, association de malfaiteurs et assistance aux criminels, 1 affaire de coups et blessures ayant entraîné la mort et une affaire de trafic et commercialisation de stupéfiants.

ATTENTATS À L'EXPLOSIF DE 2007:

L'affaire rejugée le 11 juillet prochain

Le tribunal criminel d'Alger réexaminera le 11 juillet prochain l'affaire des six (6) inculpés dans les attentats à l'explosif qui avaient ciblé, en 2007, le palais du Gouvernement et le siège de la Sûreté urbaine de Bab Ezzouar, a-t-on appris hier de la cellule de communication de la Cour d'Alger.

Les six inculpés, à savoir: Had-douche Salim, Ouzendja Khaled, Slimane Adlane, Bechar Hacene, Maarouf Khaled et Kritous Mourad vont être rejugés selon le rôle des affaires pénales de la 1ère session ordinaire (2017) affiché dimanche au niveau de la Cour d'Alger. L'attentat du Palais du Gou-

vernement avait fait 20 morts et plus de 220 blessés tandis que celui de Bab Ezzouar avait fait 11 morts et plus de 100 blessés.

Le tribunal criminel d'Alger avait prononcé, le 14 mars 2012, la peine capitale à l'encontre des six accusés (comparants): Boudherbala Fateh, Haddouche Salim, Ouzendja Khaled, Slimane Adlane, Bechar Hacene et Maarouf Khaled. Une peine de 10 ans de réclusion a été prononcée à l'encontre de Kritous Mourad.

Boudina Norredine a été quant à lui condamné à 3 ans de prison ferme pour non dénonciation de crime. Des peines capitales par

contumace ont également été prononcées à l'encontre de neuf autres accusés (en état de fuite), parmi lesquels figuraient notamment Abdelmalek Droukdel.

Selon l'arrêt de renvoi, les accusés, dont Abdelmalek Droukdel, appartiennent à un groupe terroriste actif dans la région de Thénia (w. Boumerdès) relevant d'Al Qaida au Maghreb islamique (AQMI).

L'attentat contre le Palais du Gouvernement avait été perpétré simultanément avec un autre attentat à l'explosif contre le siège de la sûreté urbaine de Bab Ezzouar.

SANTÉ

La Fédération algérienne des donneurs de sang lance un appel au don du sang

La Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS), en collaboration avec l'Agence nationale du sang (ANS) et le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, a lancé un appel à l'ensemble de la population afin de donner un peu de son sang en ce mois sacré de Ramadhan.

L'appel de la FADS, destiné aux personnes âgées de 18 à 65 ans et en bonne santé, intervient également à l'approche de la Journée mondiale des donneurs de sang, célébrée le 14 juin de chaque année. Selon les données du ministère de la Santé, la collecte de poches de sang avait enregistré près de 540.000 poches en 2015, en hausse de 6% par rapport à l'année 2014, dont 2/3 ont été recueillies au niveau des structures de transfusion sanguine fixes et 1/3 en collecte mobile.

Le ministère avait précisé que 69% des dons sont issus de donneurs bénévoles, dont 24% réguliers et 45% occasionnels, cependant 31% des dons proviennent encore de donneurs de compensation, rappelant que grâce aux différents partenariats et à la collaboration du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, 44.786 poches de sang avaient été collectées durant le mois de Ramadhan de 2015 ayant ainsi permis de sauver ou d'améliorer la vie de dizaines de milliers de patients.

Durant le mois de Ramadhan de l'année dernière, un programme national de collecte de sang, notamment mobile, avait été mis en place à proximité des mosquées après la rupture du jeûne, et ce, à travers le territoire national afin d'assurer auprès des fidèles un approvisionnement continu et régulier des banques de sang en ce produit vital, rappelle-t-on.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ:

Plusieurs personnes interpellées et des quantités de psychotropes récupérées

Des opérations, entrant dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue et de la criminalité ont été menées à travers plusieurs wilayas du pays, par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), se soldant notamment par l'interpellation de plusieurs individus et la récupération de psychotropes.

Agissant sur information, les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Constantine, ont interpellé un individu suspect au centre ville pour trafic de drogue et récupéré 320 comprimés psychotropes et 106 grammes de cannabis traité.

A Tlemcen, les forces de police de la sûreté de wilaya, ont interpellé 02 individus à bord d'un véhicule dans la localité de Maghnia, trouvés en possession de 03 kilogrammes de cannabis traité.

Les éléments de la 20ème sûreté urbaine, relevant de sûreté de wilaya d'Oran, ont récupéré 16 kilogrammes et 855 grammes de cannabis traité, lors d'inspection d'un véhicule suspect au niveau de carrefour el Bahia.

A Alger, dans le cadre de la lutte contre la criminalité, les forces de police de la sûreté de wilaya, ont mené récemment des descentes dans les différents quartiers de la ville, résultant 75 individus interpellés pour divers délits.

Lors du traitement des passagers d'un vol en destination de Paris, les forces de police de l'aéroport de Bejaïa, ont intercepté un passager en possession de 20 comprimés psychotropes.

Egalement lors du traitement des passagers du car ferry "Tarek Ibn Ziad" en provenance de Marseille/Paris, les forces de police du port d'Alger, ont intercepté 03 individus suspects en possession de 3.606 comprimés psychotropes et 24 capsules de marque Rivotril.

INVESTISSEMENT

Entrée en production d'une nouvelle laiterie à Ouargla

Une nouvelle laiterie, fruit d'un investissement privé, est entrée en production au début du mois de Ramadhan, et a permis de mettre déjà sur le marché, dans une première étape, du l'ben (lait fermenté) et du Cherbet (jus de citron), en attendant d'entamer la production de lait reconstitué (en sachets), a-t-on appris hier de son gérant. D'une capacité théorique de production estimée à 90.000 litres de lait par jour (7.500 litres/heure), cette laiterie a produit, lors des deux premiers jours de sa mise en service, «20.000 litres de l'ben et 20.000 litres de Cherbet», a précisé à l'APS Hamza Guerrache.

En seconde phase de production, l'unité produira du lait en sachets subventionné (25 DA le litre), une fois qu'elle obtiendra son quota de lait en poudre auprès de l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL), ainsi que du lait de vache naturel, de la crème fraîche, des yaourts, des fromages et autres dérivés du lait, a-t-il ajouté. Cette laiterie, dont la réalisation a nécessité une enveloppe de près de 280 millions DA et qui devra contribuer à couvrir les besoins du marché local et des régions limitrophes, est appelée à promouvoir la filière de lait et l'agro-industrie, tout en encourageant les éleveurs et les collecteurs locaux, a fait savoir le gérant. L'unité, qui fonctionne actuellement avec une équipe de 16 travailleurs, va renforcer sa capacité de production par une deuxième équipe pour poursuivre le travail de nuit, selon la même source. Occupant une superficie de 1.600 m² au niveau de la zone d'activités de la commune d'Ouargla, cette structure est composée de différentes installations de production et de stockage, outre un laboratoire pour le contrôle interne des produits. Cet investissement est appelé aussi à offrir des opportunités dans les segments du transport, de la distribution et de la commercialisation des produits laitiers à travers la région, selon M. Guerrache. Pas moins de 131 investissements versés dans le domaine de l'industrie alimentaire sont projetés sur une superficie globale de 133 hectares répartis sur différentes communes de la wilaya, selon les données de la Direction locale de l'Industrie et des Mines.

KHENCHELA :

Récolte de plus de 200.000 qx de blé dur

Une quantité de 200.100 quintaux de blé dur a été récoltée dans la région sud de la wilaya de Khenchela depuis le début de la campagne moisson-battage, au titre de la saison 2016-2017, a-t-on appris hier de la direction des services agricoles (DSA). La récolte dépasse «légèrement» les prévisions lancées au début du lancement de cette campagne, a précisé le chef de service de la production agricole auprès de la DSA, Amel Kamini soulignant que les services de la DSA tablent sur une production de l'ordre de 210.000 quintaux dans la région sud de Khenchela, dont la plupart des champs de blé est située dans la commune de Babar, réputée pour être le «grenier» de la wilaya.

Elle a également indiqué que la superficie cultivée et emblavée au cours de cette saison est estimée à 31.000 hectares, dont 20.000 ha ont été réservés pour le blé dur et 6.000 ha pour la culture de l'orge, alors que la superficie restante a été consacrée à la production de blé tendre, indiquant que l'intégralité de la production de cette céréale a été transformée en «Friq» (blé concassé) pour répondre aux besoins du marché national.

Pas moins de 25 moissonneuses ont été mobilisées pour réussir cette campagne de moisson-battage, dont six (6) appartenant à la coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS) de la wilaya, a souligné Mme Kamini, ajoutant que 80 camions, d'une capacité de 20 tonnes, ont été mobilisés pour assurer le conditionnement, le stockage et le transport de la production notamment vers les wilayas limitrophes Tébessa Biskra et Oum El Bouaghi. Par ailleurs, une nouvelle station de traitement et de conditionnement des semences, d'une capacité de 50 quintaux/heure, a été ouverte dans la commune de Remila, a fait savoir la même source qui a signalé que cette opération s'effectuait auparavant dans la wilaya de Khenchela, affirmant que l'objectif visé pour cette saison est le traitement et le conditionnement de 25.000 quintaux de semences.

CHAÎNE DU FROID:

Les recommandations du ministère du Commerce pour une meilleure préservation des denrées alimentaires

«Faites attention à la rupture de la chaîne du froid en achetant des denrées alimentaires réfrigérées ou congelées», c'est le message de sensibilisation lancé par le ministère du Commerce, à l'approche de la saison estivale, en direction de tous les intervenants de la chaîne y compris les consommateurs, et ce, pour des aliments sains et plus sûrs.

Selon le ministère, la chaîne de froid concerne l'ensemble des intervenants dans les différentes filières alimentaires et offre de sérieuses garanties aux niveaux de la fabrication, du stockage, du transport et de la distribution des produits.

C'est pourquoi l'intérêt du terme «chaîne» afin de relever l'importance de la continuité des étapes car, insiste le ministère, aucun maillon ne doit céder et anéantir l'essentiel de l'effort général déployé, et aboutir en fin de chaîne à un produit préservé de tout échauffement, donc de rupture de la chaîne de froid qui provoque et accélère la croissance microbienne: «un produit sain peut devenir un produit à risque, l'aspect et le goût peuvent se dégrader», avertit le ministère.

En effet, explique la même source, l'élévation de la température peut entraîner la prolifération de certains germes (staphylocoques aureus, salmonella, listeria monocytogenes) et rendre alors le produit dangereux, ainsi que le risque de listériose (due à la présence de listeria monocytogenes) qui est une maladie rare mais grave en particulier pour les personnes affaiblies, l'accélération de la croissance microbienne et la réduction de la durée de vie du produit, l'apparition de problèmes gastriques, de maladies liées à la digestion et à l'estomac.

Par contre, le froid ralentit, voire stoppe la prolifération des micro-organismes qui peuvent être à l'origine d'intoxications alimentaires, c'est pourquoi intervenants et consommateurs doivent considérer le froid comme un facteur de qualité et de sécurité à part entière.

C'est ainsi que les aliments réfrigérés, pasteurisés, congelés ou surgelés doivent être maintenus à une température basse qui leur permet de conserver leurs qualités nutritionnelles et organoleptiques et de



les garder sains, et ce, du lieu de production jusqu'à la cuisine.

Pour ce faire, le ministère recommande aux opérateurs d'entreposer les matières premières ou produits finis sous froid dans les lieux de production, d'organiser le transport des denrées alimentaires altérables de façon à respecter les conditions requises selon que celles-ci soient réfrigérées ou congelées, et de conserver les denrées alimentaires altérables présentées à la vente au détail dans des comptoirs réfrigérés.

De son côté, le consommateur, dernier acteur de cette opération, doit être vigilant pour poursuivre et maintenir «jusqu'à l'assiette» les efforts fournis en amont par les professionnels.

Il doit ainsi limiter au maximum le temps de transport entre le moment de l'achat et l'arrivée au domicile où les denrées seront rapidement mises dans le réfrigérateur ou le congélateur, retirer les aliments du réfrigérateur qu'au dernier moment et ne pas laisser trop longtemps les produits réfrigérés hors du réfrigérateur.

Le consommateur, préconise le ministère, doit également lire sur l'emballage la température à laquelle le produit doit être conservé, respecter les températures maximales indiquées sur les étiquettes,

laver une à deux fois par mois son réfrigérateur à l'eau savonneuse et le rincer à l'eau javellisée et ne jamais recongeler une denrée décongelée.

Le défaut d'hygiène, qui englobe l'infraction de la rupture de la chaîne de froid, arrive toujours en tête des principales infractions constatées en matière de contrôle de la conformité et de la répression des fraudes.

Il représente environ 50% des infractions avec, à titre d'exemple, 341 infractions enregistrées durant la semaine du 7 au 13 mai en cours et 447 autres infractions constatées durant la période allant du 23 au 29 avril dernier. Afin de renforcer et améliorer les capacités techniques des agents de contrôle en matière de contrôle de rupture de la chaîne de froid, le ministère du Commerce s'est doté, depuis trois ans, des moyens les plus modernes en la matière, indique un responsable du ministère.

«Les inspecteurs de contrôle disposent d'instruments les plus modernes comme la puce électronique permettant de suivre l'enregistrement et l'évolution de la température dans le temps ou encore du thermomètre infrarouge qui est un moyen sophistiqué et moderne dans le contrôle du froid», a-t-il expliqué.

CHANGE

Cotation hebdomadaire des billets de banque et des chèques de voyage



Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 28 mai 2017, communiquées par la Banque d'Algérie. La valeur du DOLLAR était fixée à 106,75 DA à l'achat et à 113,27 DA à la vente.

La valeur de l'EURO est de 119,80 DA à l'achat et de 127,16 DA à la vente.

A rappeler que durant la semaine allant du 21 au 27 mai

2017, la valeur du DOLLAR était fixée à 107,01 DA à l'achat et à 113,55 DA à la vente, alors que la valeur de l'EURO était de 119,19 DA à l'achat et de 126,48 DA à la vente. Il y a un mois (la semaine allant du 30 avril au 6 mai 2017), la valeur du DOLLAR était fixée à 107,70 DA à l'achat et à 114,28 DA à la vente, alors que la valeur de l'EURO était de 117,24 DA à l'achat et de 124,45 DA à la vente.

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 21 mai 2017 :

Billets de banque

	Achat	Vente
1 USD	106,75	113,27
1 EUR	119,80	127,16
1 CAD	79,24	84,10
1 GBP	137,40	145,83
100 JPY	96,02	101,91
1 SAR	28,46	30,20
1 KWD	351,28	373,47
1 AED	29,06	30,84
100 CHF	10.990,12	11.665,98
100 SEK	1.230,71	1.306,31
100 DKK	1.601,16	1.708,73
100 NOK	1.272,22	1.350,39

Chèques de voyage

	Achat	Vente
1 USD	107,83	113,27
1 EUR	121,02	127,16
1 CAD	80,04	84,10
1 GBP	138,80	145,83
100 JPY	97,00	101,91
100 CHF	11.101,69	11.665,98
100 SEK	1.243,21	1.306,31

AUTOMOBILES

Probable annulation du Salon international de l'automobile d'Alger

Les concessionnaires automobiles sont actuellement dans l'impossibilité de prendre part au Salon international de l'automobile d'Alger du fait des retards dans l'attribution des licences d'importation au titre de l'année 2017, a indiqué à l'APS un responsable à l'Association des constructeurs concessionnaires automobiles (ACC2A).

La tenue de la 20e édition du Salon international de l'automobile d'Alger, prévue pour septembre prochain, est écarté du fait que les quotas de licences qui devaient être attribués en avril dernier sont en instance jusqu'à ce jour, explique le responsable de la communication de l'ACC2A, M. Riad Andalouci.

«Les concessionnaires automobiles sont donc dans l'impossibilité de participer à cette manifestation car, tout simplement, ils attendent toujours leurs quotas pour qu'ils puissent participer et répondre par la suite aux commandes exprimées par la clientèle», poursuit-il.

Avec les stocks déjà épuisés au niveau de la majorité des concessionnaires automobiles, même si le ministère du Commerce procéderait à l'ouverture des quotas dans un avenir proche, les concessionnaires ne pourront pas être au rendez-vous de septembre car les opérations de l'importation nécessitent deux (2) mois au minimum pour acheminer les véhicules (dédouanement, contrôle,



homologation...) sans compter la préparation et les moyens logistiques énormes que nécessite un tel salon, relève-t-il. Selon lui, le président de l'ACC2A, M. Sofiane Hasnaoui, a sollicité récemment l'avis des 40 concessionnaires automobiles sur cette question, et de par leurs réponses, «il est convaincu que les concessionnaires ne sont pas dans la mesure de

participer dans des telles conditions». Pour rappel, le P-dg de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX), M. Tayeb Zitouni, avait déclaré, il y a quelques semaines, que la Safex restait à la disposition des concessionnaires agréés et que le Palais des expositions serait ouvert une fois les concessionnaires seraient prêts pour un tel événement.

RÉCOLTE DE LA CERISE À TIZI-OUZOU : Une hausse prévisionnelle de 26% de la production

La production de la cerise dans la wilaya de Tizi-Ouzou affiche une hausse prévisionnelle de plus de 26% cette année comparativement à la saison précédente, a-t-on appris hier de la direction locale des services agricoles (DSA).

La production de 15 960 quintaux (qx) de cerises prévue pour cette année sur une superficie en production de 665 ha avec un rendement de 24 qx/ha sera supérieure au vu des premières récoltes qui sont très satisfaisantes, a indiqué à l'APS Lathmas Mohamed Yaiaoui, du service de l'Organisation de la production et de l'appui technique (OPAT).

Les récoltes effectuées depuis début mai ont donné des résultats importants et le rendement de 24 qx/ha prévus initialement est passé à 26qx/ha, donc on prévoit une récolte de 17 290 qx au lieu des 15 960 qx calculés sur la base d'un rendement de 24 qx/ha, a-t-elle ajouté.

Depuis le lancement de la récolte au début de ce

mois, quelque 4 420 qx de cerises ont été récoltés sur une superficie de 170 ha, a souligné Mme Mohamed Yaiaoui qui a rappelé que durant la saison 2016, la wilaya de Tizi-Ouzou a enregistré une production totale de 13 718 qx/ha réalisée suite à un rendement de 15qx/ha.

Cette augmentation de la production locale du "fruit des rois" a été favorisée par des conditions climatiques favorables, absence de pluies et de vents forts, durant la période de floraison des cerisiers, ce qui a permis une bonne fructification, a-t-on indiqué de même source. Pour sa part, l'inspecteur phytosanitaire Kaci Boukhalifa a insisté sur l'importance de l'entretien des cerisiers, de l'adaptation de la conduite des vergers aux changements climatiques et de la lutte contre les maladies et ravageurs (champignon, bactéries, insectes) pour assurer une bonne production.

Le capnode, un insecte qui a décimé de nombreux cerisiers durant les années

1990, n'est pas aussi fatal car ce ravageur a toujours existé mais il a trouvé un terrain favorable à sa prolifération au point de devenir un fléau, durant les années 1990 à cause de la sécheresse qui avait marqué cette période et de la négligence voire de l'abandon de vergers par leurs propriétaires, a-t-il expliqué. Un regain d'intérêt pour la culture de la cerise ces dernières années, exprimé par la reprise des cerisiers abandonnés, le traitement des arbres malades, le remplacement des vieux sujets de la destruction de ceux contaminés par le capnode, leur protection en hivers contre les champignons, par badigeonnage des troncs avec un produit à base de cuivre, la pratique de l'irrigation, le greffage, et le travail de sensibilisation, d'orientation et d'accompagnement des agriculteurs par la DSA, ont permis de relancer cette filière, a observé ce même responsable. La cerisaie de la wilaya de Tizi-Ouzou est répartie sur plusieurs communes.

Larbaa n'Ath Irathen se classe en haut du podium en disposant à elle seule d'un verger de 210 ha de cerisiers.

Suivent Irdjen et Iferrhoune qui comptent chacune des vergers de 144 ha, Bouzguene, (30 ha), Ouadhias (28 ha), Beni Yenni avec 15 ha, mais qui assure une importante production, et Maatkas (13ha).

D'autres localités tel que Boghni, Azazza et Tadmait, disposent de vergers dont la superficie se situe entre 3 et 7 ha, a-t-on appris de même source.

Sur les marchés de la wilaya, les premières récoltes sont vendues entre 400 et 600 DA le kilo, au lieu des 600 à 800 DA au début de la saison dernière, la disponibilité du fruit grâce à une production importante laisse prévoir une baisse du prix en pleine saison, a-t-on appris d'agriculteurs et de vendeurs rencontrés sur les marchés des villes de Draâ Ben Khedda et de Tizi-Ouzou.

RÉGION OUEST : 580 PV d'infraction pour non-respect de la législation et des conditions de travail au 1er trimestre

Près de 580 procès-verbaux d'infraction ont été établis durant le premier trimestre 2017 par l'inspection régionale de travail d'Oran à des entreprises de six wilayas de l'Ouest pour non-respect de la législation en vigueur, a-t-on appris de l'inspecteur régional de travail de la région d'Oran.

«Plus exactement, 576 PV d'infraction ont été dressés pour non-respect de la législation et conditions de travail dans les wilayas d'Oran, Tlemcen, Ain Temouchent, Mostaganem, Sidi Bel-Abbes et de Mascara», a précisé à l'APS Mohamed Bendib. «Ces infractions émanent principalement du secteur privé à hauteur de plus de 95%, a-t-il relevé, signalant que 535 PV ont été dressés à l'encontre d'entreprises privées nationales, 39 PV à des entreprises privées étrangères, un PV pour une entreprise publique nationale et un autre pour une entreprise mixte. Les infractions concernent principalement la non-déclaration des travailleurs à la sécurité sociale, la non-remise des fiches de paie, le non-respect des conditions de travail comme l'hygiène et la sécurité, mais aussi le non-respect du SNMG (Salaire nationale minimum garanti). Pour ce qui est de la non-déclaration à la sécurité sociale, cette infraction a connu «une baisse importante», selon le même responsable, puisque seulement 20 PV ont été dressés à l'encontre d'entreprises n'ayant pas déclaré leurs travailleurs durant trois mois. Les dispositions de la loi de finances complémentaire de 2015, principalement son article 59 relatif à la déclaration des travailleurs, ont poussé la grande majorité des employeurs à déclarer leurs employés, a-t-on expliqué.

Les employeurs encourent, à la faveur de cet article et de la dite loi, une amende de 100.000 DA à 200.000 DA par travailleur non déclaré et une peine d'emprisonnement de 2 à 6 mois ou l'une des deux peines, en plus des actions de recouvrement forcées des cotisations prévues par la loi En cas de récidive, l'amende sera portée de 200.000 DA à 500.000 DA par travailleur non déclaré, en plus d'une peine d'emprisonnement de 2 à 24 mois.

BOUMERDÈS : Près de 1,737 milliard DA de créances détenues par la Sonelgaz

Les créances de la société de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Boumerdes ont atteint les 1,737 milliard DA, a indiqué hier son directeur Abdelkader Bitter. Plus de 620 millions DA sont des impayés d'abonnés ordinaires (ménages), soit 37% de l'ensemble des créances, alors que les créances des communes s'élèvent à 300 millions. Le reste sont des impayés de directions publiques, a expliqué M. Bitter à l'APS. Pour remédier à cette situation préjudiciable au développement de l'entreprise, selon M Bitter, une campagne a été lancée en vue du recouvrement de ces créances, à travers la wilaya, aboutissant, à ce jour, à la récupération de plus de 16 millions DA, selon un bilan préliminaire de cette opération, qui se poursuit toujours, a fait savoir le même responsable.

Outre les factures impayées, l'entreprise doit, également, faire face à de nombreux cas de vol d'électricité, fraudes et autres atteintes quotidiennes, à son réseau de distribution, l'ayant acculé à l'introduction de plus de 13.600 affaires en justice, à juillet dernier.

Le jugement d'un nombre de ces affaires lui a permis la récupération, à ce jour, de pas moins de 65 millions DA, a-t-il ajouté. M. Bitter a, également, fait part, au titre des démarches visant la réduction des vols d'électricité à Boumerdes, l'équipement en cours des centres de distribution avec près d'un millier de compteurs électroniques, qui s'ajoutent à 200 compteurs déjà opérationnels, dans de nombreux centres de distribution de la wilaya. D'autre part, il a signalé l'affectation, au titre du programme de développement de 2014, de 160 millions DA, pour la réalisation du réseau de fibres optiques, relié à différents réseaux de distributions et autres centres commerciaux. Une autre enveloppe de plus de 1.500 DA a été mobilisée, par l'entreprise, en 2016, pour la concrétisation de nombreux autres projets, dont une partie a été déjà réceptionnée et l'autre en cours, outre d'autres projets lancés en réalisation pour un montant de plus de 700 millions DA. Ces dernières années, le niveau de consommation électrique a connu une hausse de l'ordre de plus de 30%, à Boumerdes, en passant de 900 GWT en 2009, à 1200 GWT en 2012, avant d'atteindre les 1300 GWT actuellement, a-t-il, encore, souligné.

APS

MASCARA :

Achèvement des études portant sur la réalisation de six barrages

Les études portant sur la réalisation de six barrages, dont deux grands, ont été achevées dans la wilaya de Mascara, a annoncé hier la direction des ressources en eau.

L'Agence nationale des barrages et transferts a achevé deux études sur le barrage des trois oueds dans la commune d'Ain Fekkane d'une capacité de stockage de 90 millions mètres cubes et le barrage de Oued Charef dans la commune de Zahana (30 millions m3), a indiqué le responsable du service irri-

gation agricole, Aouali Ould Yarou.

La direction des ressources en eau a réalisé quatre (4) petits barrages, à savoir ceux de Oued El Maleh à Sedjrara (1,5 million m3), de Oued Safsaf dans la commune de Makda (3,36 millions m3), de Oued Oung Erras, dans la commune de Ghrouss (600.000 m3) et celui de Oued Fergoug dans la commune de Mamounia. Le lancement des travaux de réalisation des barrages s'effectuera selon la priorité et la disponibilité des sommes de financement des projets,

soit progressivement tels que inscrits par le ministère de tutelle.

La wilaya de Mascara compte actuellement quatre barrages d'une capacité globale de 213,4 millions m3 en plus du barrage de Oued Taht en cours de réalisation à Ain Farah avec un taux d'avancement des travaux de 95% et qui sera livré la fin de l'année en cours.

La wilaya de Mascara dispose, par ailleurs, de 11 retenues collinaires d'une capacité de stockage de 3,5 millions m3 destinés à l'irrigation.

ORAN Formation d'agriculteurs sur la conservation du poisson d'eau douce

Une formation sur les techniques de conservation du poisson d'eau douce a été dispensée, la semaine passée, à une trentaine d'agriculteurs et d'investisseurs des wilayas d'Oran et de Mascara au niveau de l'Institut technologique de pêche et d'aquaculture (ITPA) d'Oran, a-t-on appris auprès de son directeur.

La formation intitulée «Manipulation, conditionnement et préservation des produits de la pêche» a été assurée, cinq jours durant, par les enseignants de l'institut, a souligné Houari Kouicem.

Les bénéficiaires sont des agriculteurs disposant de bassins d'élevage au niveau de leurs fermes ou exploitations agricoles, ainsi que des investisseurs dans le domaine de l'aquaculture, a-t-il précisé ajoutant que la formation portait sur l'aspect théorique et pratique. Quatre jours ont été consacrés au volet théorique et le dernier jour à la pratique au niveau du bassin de l'institut, dans lequel plusieurs espèces dont le poisson chat sont élevées.

Cette formation rentre dans le cadre du programme de la formation à la demande adopté par l'ITPA depuis quelques années et qui consiste à adapter le programme des formations à la demande des professionnels de la pêche et de l'aquaculture.

Plusieurs formations dans la pêche continentale et l'aquaculture intégrée à l'agriculture ont été dispensées, non seulement à Oran, mais dans d'autres wilayas de l'ouest dont Relizane et Tiaret, a rappelé le même responsable. Ce programme a permis de former, depuis l'année 2017, quelque 240 pêcheurs sans qualification au niveau des communes de Arzew et Boutlelis pour obtenir un diplôme de marin qualifié, alors que 250 autres ayant les mêmes besoins ont été recensés dans différentes communes.

SIDI BEL-ABBÈS: Attribution de 731 logements Location-vente

Pas moins de 731 logements location-vente ont été attribués, samedi à Sidi Bel-Abbès, aux souscripteurs de AADL 1 et 2 au niveau de deux sites au chef-lieu de wilaya. Il s'agit de 317 logements pour les souscripteurs de AADL 1 et 414 autres pour ceux de AADL 2, a fait savoir le directeur régional de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL).

L'opération de distribution des logements location-vente dont a bénéficié la wilaya se poursuivra dans les prochaines semaines et mois en parallèle avec l'achèvement des projets d'habitat, a indiqué M. Kadi soulignant que l'attribution s'effectuera une fois l'aménagement externe achevé et toutes les conditions réunies.

Les bénéficiaires ont exprimé une grande joie d'avoir enfin leurs logements après une attente depuis 2001, surtout que cette attribution a coïncidé avec le premier jour du Ramadan.

APS

TIPASA : Samia Balistrou, une monitrice de plongée en «guerre» contre la pollution marine

Elle s'est imposé d'emblée comme ambassadrice de la mer. Samia Balistrou, une monitrice de plongée à Tipasa, défend la virginité des fonds marins, portée en cela par un amour fou et parfois démesuré pour la mer dont elle exploite les secrets depuis plus de trois décennies.

L'histoire de cette jeune quinquagenaire (55 ans), - première femme en Afrique à posséder le brevet de plongeur niveau III -, avec la mer a été difficile, raconte-t-elle dans un entretien à l'APS, soulignant que ses débuts dans le monde de la plongée sous-marine ne furent pas des plus aisés car, à l'époque, le domaine était une chasse gardée des hommes, explique-t-elle. «Mais j'ai tenu bon», relève non sans fierté cette plongeuse qui est également spécialiste en environnement, en biologie et en archéologie.

Outre la «mentalité machiste» ambiante, le manque de moyens et la cherté des équipements de plongée n'étaient pas non plus faits pour encourager à la pratique de ce sport, avoue-t-elle, se félicitant, néanmoins, que son obstination l'ait emporté sur le reste grâce au soutien des autorités publiques et de quelques bienfaiteurs qui, admet-elle, ont contribué dans sa propulsion au rang de pionnière de la plongée sous marine en Afrique. Après un long parcours du combattant, soit après 10 ans de plongée en tant qu'amatrice, durant une époque des plus difficiles qu'a vécu l'Algérie, la décennie noire, Samia Balistrou a pu fonder son premier club de plongée en 1997. Cette monitrice hors pair a formé des dizaines de plongeurs professionnels, en plus de milliers d'amateurs de plongée, entre citoyens modestes, marins, diplomates et hauts cadres (algériens et étrangers).

Cet amour démesuré pour la mer l'a mené sur les sentiers escarpés de défense des fonds marins qui lui a attiré, de son aveu, moult problèmes.

Mais qu'à cela ne tienne, l'infatigable aventurière écume les plages et ports de Tipasa, semant conseils et recommandations, tout en intervenant, quelques fois, pour mettre le holà aux comportements nuisibles constatés contre l'environnement marin, cher à son cœur. Mme Balistrou ne manque pas, à cet effet, de dénoncer le comportement irresponsable de certains pêcheurs, qu'elle a cités parmi les causes principales de la pollution marine.

Cette lutte acharnée menée au quotidien, depuis plus d'une trentaine d'années par Samia Balistrou, contre tout ce qui peut porter atteinte à la mer et à l'environnement marin en général, a valu à cette authentique fille de la Casbah, une réputation digne des plus grands défenseurs de l'environnement à l'échelle internationale.

Cette monitrice ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Elle a à cœur, actuellement, d'ancrer profondément son amour pour la grande bleue dans l'esprit de la nouvelle génération qu'elle entend former au respect et à la protection de l'environnement marin, à travers une collaboration étroite avec l'association



Home, pour les activités juvéniles. «Car éduquer dès l'enfance est le meilleur moyen de lutter contre certaines mentalités nuisibles au sein de notre société, lesquelles, se basant sur une vieille expression populaire, sont convaincues que la mer, dans sa grande étendue, peut tout charrier», estime-t-elle. Et pour cause : chaque plongée dans les fonds lui laisse un goût inassouissable car, si les profondeurs marines lui font vivre des moments de joie inégalée, cette joie est «véritablement gâchée», selon sa propre expression, par les innombrables déchets qu'elle y rencontre.

Équipements électroménagers (réfrigérateurs, téléviseurs?), bouteilles en plastique et verre, vêtements et ustensiles en tous genres, constituent autant de désagréments rencontrés sur son chemin vers les profondeurs marines, déplore-t-elle, mais ce n'est pas tout, car le pire de ces déchets est représenté par les sachets en plastique, qu'elle qualifie de «véritable hécatombe» pour la mer, quant on sait que des études ont démontré qu'ils mettent entre 400 à 600 années pour se dissoudre, soutient-elle.

Les sacs en plastique constituent également un danger pour la ressource piscicole, car ils peuvent être à l'origine de la décomposition de la posidonie, une plante à fleurs sous-marine de la Méditerranée, véritable réservoir d'oxygène pour les fonds marins, et vivier pour le développement et la croissance des poissons. Ce qui expliquerait, selon elle, le recul de la production piscicole nationale, que les pêcheurs citent à l'origine de la hausse des prix des produits de la mer. Heureusement pour elle, cette dame de fer nationale est épaulée, dans son combat noble, par toute une génération de jeunes férus de la mer, à l'image de son fils (26 ans), un moniteur comme elle et plongeur hors pair,

pour avoir eu la chance d'avoir connu la joie de la plongée sous marine, alors qu'il n'avait que trois (3) ans, une première dans ce sport aquatique.

Cette génération de jeunes, formée par ses soins, milite pour un environnement marin sain et propre et pour une pêche réglementée, mais surtout contre une mer pouibelle, car la mer est vivante, crient-ils à qui veut les entendre.

C'est dans cette optique, que le club de plongée de Samia Balistrou, travaille en étroite collaboration avec l'association Home, en vue d'ancrer l'esprit environnemental chez les écoliers.

L'initiative permettra, cette année, d'offrir une chance à plus d'une centaine d'écoliers de découvrir les joies de la plongée, avec la sélection d'une dizaine, parmi eux, comme ambassadeurs de la mer, en leur décrétant un brevet de stage de premier degré. Pour accompagner cette action de sensibilisation, menée à tout vent, contre la dégradation de l'environnement marin et contre une mer pouibelle, Samia en appelle à une stratégie nationale répressive pour mettre le holà à ces atteintes.

Cette fervente défenseuse de la mer ne manque jamais une occasion pour plaider pour une police de la mer susceptible de mettre fin aux atteintes quotidiennes contre le milieu marin, soulignant l'importance de son combat, qui fait l'objet d'un intérêt particulier auprès de l'ONU-Environnement, qui a lancé une campagne mondiale de lutte contre les déchets marins, le 23 février dernier.

En langage chiffré, la pollution de la mer est causée, à 80 %, par les rejets terrestres, des cours d'eau et des conduites d'assainissement, outre le transport maritime et les rejets des activités industrielles, selon Samia Balistrou, qui les a qualifiés de crimes impardonnables.

GUELMA : Réception de deux nouveaux lycées pour la prochaine rentrée scolaire

Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Guelma sera doté de deux (2) nouveaux lycées dans les communes de Tamoulouka et de Khezarra à réceptionner dès la prochaine saison scolaire 2017-2018, a-t-on appris samedi du directeur de l'éducation. Les travaux de construction de ces deux infrastructures scolaires ont atteint un taux «satisfaisant», a indiqué Mourad Kadiri, précisant que la réception

de ces deux établissements portera à 39 le nombre des lycées répartis à travers les communes de la wilaya de Guelma.

La réalisation de l'établissement de l'enseignement secondaire de Tamoulouka, située à 60 km au sud du chef lieu de wilaya, permettra aux lycéens qui faisaient le déplacement quotidien pour atteindre les lycées de la commune d'Oued Zenati «de meilleures conditions de sco-

larisation», a ajouté la même source.

Le nouveau lycée de la commune de Khezerra (15 km au sud de Guelma), actuellement en cours de réalisation remplacera l'ancien établissement scolaire dont l'état de la bâtisse n'assure pas les conditions adéquates à la scolarisation, a-t-on expliqué, soulignant que la nouvelle infrastructure accueillera les élèves de plusieurs communes et grou-

peuvent d'habitat, notamment le village de Chorfa Ahmed de la commune Boumahra Ahmed.

Le secteur de l'éducation de la wilaya de Guelma bénéficiera de la réalisation de plusieurs projets du cycle secondaire, a-t-on noté, précisant qu'un lycée sera réalisé au plan d'occupation du sol (POS) au chef lieu de wilaya et un autre sera concrétisé dans la commune de Belkhir.

CONSTANTINE : Campagne de collecte de sang dans près de 200 mosquées durant le mois de Ramadhan

Près de 200 mosquées de la wilaya de Constantine seront ciblées, durant le mois de Ramadhan, par une campagne de collecte de sang, a révélé samedi à l'APS, Dr Lynda Boubguira, médecin-chef du centre de transfusion sanguine (CTS) du centre hospitalo-universitaire «Dr Benbadis» (CHUC).

Cette campagne, initiée en collaboration avec la direction des Affaires religieuses et des Wakfs, «débutera le troisième jour du Ramadhan pour prendre fin le 28ème jour de ce mois sacré», a affirmé Dr Boubguira, précisant qu'elle (la collecte) sera étendue au centre-ville de Constantine, aux grandes surfaces commerciales et à la nouvelle ville Ali Mendjeli notamment, à partir du 10ème jour de ce même mois.

Selon la responsable, l'opération de collecte sera effectuée par des équipes de la santé regroupant médecins et paramédicaux qui interviendront chaque soir au niveau de 2 à 6 mosquées de la wilaya de Constantine, après le repas du F'tour jusqu'à après la prière de Tarawih.

Ayant collecté près de 30.000 poches de sang durant l'année 2016, le centre de transfusion sanguine du CHU Benbadis de Constantine ambitionne d'augmenter, cette année, le nombre de poches collectées, mais aussi celui des donneurs réguliers et fidèles qui sont actuellement près de 5.000 inscrits sur le fichier de la wilaya, a précisé Dr Boubguira.

Affirmant que la moyenne d'âge de ces donneurs réguliers, dont beaucoup sont de jeunes hommes, est de l'ordre de 25 ans, elle a indiqué que les personnes éligibles à faire don de leur sang sont prises



en charge par des médecins, à l'issue d'un interrogatoire visant à identifier les personnes habilitées ou non à faire ce don. La responsable du CTS du CHU Benbadis a, dans ce contexte, souligné que «les bénévoles présentant notamment un diabète, une hypertension et les femmes enceintes ne sont pas concernés par cette campagne de collecte de sang».

Exprimant sa satisfaction quant aux résultats des campagnes de sensibilisation organisées notamment en terme de

fidélisation des donneurs volontaires et réguliers, Dr Boubguira a, toutefois, estimé que les poches de sang collectées restent insuffisantes surtout en ce qui concerne le sang de rhésus négatif (R-).

Elle a également fait état d'un «manque récent» en plaquettes sanguines compte tenu de leur courte durée de validité (5 jours), précisant qu'elles (les plaquettes) sont très demandées car jouent elles un rôle primordial dans le processus de coagulation du sang.

MILA : Récupération de 12 pièces archéologiques et arrestation de 6 individus

Douze (12) pièces de monnaie précieuses en or et en bronze ont été récupérées et six (6) individus ont été arrêtés à Mila par la brigade de recherche et d'investigation relevant de la sûreté de wilaya, apprend-on samedi auprès de ce corps de sécurité.

Exploitant des informations relatives aux activités suspectes d'un groupe d'individus dans les deux communes de Mila et Ain Tine, cette brigade relevant du service de police judiciaire a interpellé deux individus, âgés de 29 et 37 ans, au centre-ville de Mila sur qui a trouvé en leur possession 10 pièces de



monnaie en or, a indiqué la même source.

La perquisition des domiciles des mis en cause a permis de trouver une pièce archéologique en bronze pesant 16 grammes, a ajouté la même source, précisant que l'arrestation

d'un autre complice a conduit à la récupération d'une autre pièce en or portant le poids total des pièces d'or récupérées à 28,3 grammes. L'expertise des services de la direction de la culture a révélé que les 11 pièces d'or re-

montent à la période ottomane et celle en bronze à la civilisation byzantine, a-t-on souligné de source sécuritaire, notant que l'enquête a conduit à l'arrestation de trois autres individus en rapport avec l'affaire. Présentés devant le tribunal de Mila, trois des mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt, alors que les trois autres inculpés ont été mis en liberté provisoire, est-il indiqué. La même brigade avait réussi la semaine écoulée à démanteler dans la ville de Ferdjhoua un réseau de cinq (5) individus et de récupérer 35 pièces archéologiques.

TIZI OUZOU : Une cinquantaine d'éléments de la Protection civile mobilisés pour la surveillance des plages

Une cinquantaine d'éléments de la protection civile ont été mobilisés dans le cadre du plan de surveillance des plages pour la saison estivale en cours, a-t-on appris samedi du chargé de ce corps à Tizi Ouzou, Kamel Bouchakour.

Ces effectifs ont été répartis sur les 08 plages autorisées à la baignade au niveau des deux villes côtières d'Azzefoun et Tizi-zirt, où des postes dotées de tous les moyens matériels nécessaires aux premières interventions ont été ouverts, a-t-il précisé.

Un total de 40 surveillants permanents des plages sont mobilisés sur le littoral de la wilaya pour veiller à la sécurité des baigneurs ainsi que 15 plongeurs professionnels prêts à intervenir en cas de besoin, a-t-il affirmé.

Des effectifs qui seront renforcés dans

les jours à venir par des surveillants saisonniers qui seront recrutés sur concours à raison de 120 agents par mois, a expliqué M. Bouchakour qui a lancé à l'occasion un appel aux jeunes qui remplissent les conditions d'accès aux épreuves de sélection pour se rapprocher de la direction ou des unités de la protection civile.

Les jeunes qui seront retenues à l'issue des tests bénéficieront d'une formation de 15 jours sur le secourisme. L'intervention en mer et les premiers soins à dispenser en cas de noyade ou d'accidents, a-t-il souligné.

Sur le plan matériel, la direction de la protection civile a mobilisé trois (03) ambulances destinées aux évacuations sanitaires au niveau des plages, huit (08) zodiacs et quatre (04) semi-rigides destinés à la surveillance nautique ou l'intervention dans

le large, a-t-il encore fait savoir. En plus des moyens humains et matériels déployés, une campagne de sensibilisation au profit des baigneurs a été lancée le 25 mai dernier à travers les plages et s'étalera jusqu'à la fin de la saison, dans le but de les informer, entre autres, sur la nécessité de respect du périmètre destinée à la baignade et le risque de la fréquentation des plages non surveillées, a-t-il fait savoir.

L'objectif d'une telle démarche est de réduire le nombre de noyades en mer et de passer une saison estivale sans incidents, a-t-il indiqué rappelant que durant l'exercice 2016, un seul mort par noyade a été enregistré au niveau de la wilaya contre neuf (09) en 2015 dont quatre dans (04) des plages surveillées et cinq (05) dans des lieux non autorisés à la baignade.

PREMIER JOUR DU RAMADAN A AIN DEFLA 2 accidents de la circulation routière ► 04 morts et 08 blessés dont trois enfants

Salim Ben

Deux accidents de la circulation routière durant le premier jour du mois du ramadhan ont fait 04 et 08 blessés, selon des sources de la protection civile de la wilaya d'Ain Defla, au niveau de l'autoroute Est Ouest, à proximité de la commune de Bourached. Malheureusement le premier jour du mois sacré du Ramadhan, les routes de la wilaya d'Ain Defla enregistrent deux accidents terribles qui ont fait quatre morts et huit blessés dont trois enfants. Le premier accident s'est produit à 10h30 au niveau de l'autoroute Est ouest, au lieu de Bourached, lorsqu'une voiture légère immatriculée (36) s'est arrêtée sur la ligne d'urgence. Selon nos sources, le chauffeur, médecin de fonction, était avec sa famille et sa belle-mère, voulait s'arrêter pour permettre aux membres de sa famille de prendre un peu d'air et se soulager, malheureusement un camion immatriculé (48) venant en pleine vitesse les a rasés. Bilan 03 morts et 05 blessés, il s'agit du chauffeur de la voiture, sa belle-mère et le chauffeur du camion, alors que sa femme et ses trois enfants et l'accompagnateur du chauffeur du camion ont été blessés. La circulation a été réduite sur une voie le temps de l'intervention des secours. D'importants bouchons s'étaient formés aux alentours. Selon les sapeurs-pompiers, cinq personnes ont été évacuées vers l'hôpital de Sidi Bouabida pour des examens de contrôle, mais les trois victimes ont été transférées vers la morgue de l'hôpital. Les circonstances de l'accident restent à déterminer. Quarante minutes après (40 minutes) un autre accident sur le même chemin a été signalé qui a fait 01 mort et 03 blessés. Il s'agit d'une collision de deux voitures légères. Les éléments de la protection civile se sont dépêchés sur les lieux pour évacuer les blessés vers l'hôpital de Sidi Bouabida dans la commune d'El Attaf et transporter la victime à la morgue. Malgré les campagnes de sensibilisation sur la sécurité routière, menées par les éléments de la gendarmerie nationale et la police, ainsi que par les associations, nos routes continuent d'enregistrer des accidents fatales et endeuilles des centaines de familles.

RAMADHAN: La circulation automobile interdite à Alger centre et Bab el Oued tous les vendredis soir

La circulation automobile sera interdite tous les vendredis soir pendant le mois de Ramadhan dans les communes de Bab El Oued et d'Alger centre, a indiqué samedi un communiqué des services de la wilaya d'Alger. A Alger centre, la circulation sera interdite dans la soirée de 20h30 à 2h00 du matin et ce à partir du 31, rue Didouche Mourad et 1, rue Larbi Ben M'hidi jusqu'à la Grande poste, a précisé le communiqué publié sur la page Facebook de la wilaya d'Alger. L'arrêt du trafic concernera également la commune de Bab El Oued au niveau de la rue Mohamed Bouhelal (en face de la DGSN), menant vers les rues colonel Lotfi et Ibrahim Krafat jusqu'à la place des trois horloges, a ajouté la même source communiquée.

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 12 morts et 26 blessés ces dernières 24 h

Douze (12) personnes ont trouvé la mort et 26 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers le territoire national, indique dimanche un communiqué de la Protection civile. Les bilans les plus lourds ont été enregistrés dans les wilayas d'Ain Defla et Jijel, précise-t-on de même source. A Ain Defla, on déplore 4 personnes décédées et 8 autres blessées dans 2 accidents de la circulation, dont un qui a causé la mort de 3 personnes et des blessures à 5 autres suite à une collision entre un véhicule léger et un camion survenue sur l'autoroute Est-Ouest au lieu dit Ouled Attou commune de Bourached.

SELON L'OMS L'Inde confirme ses premiers cas de Zika



L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a annoncé samedi que les autorités indiennes ont confirmé les premiers cas de virus Zika dans le pays. L'Inde étant le dernier pays en date touché par cette infection virale, tenue responsable de microcéphalies chez des bébés nés de mères infectées.

Les cas de Zika en Inde, dont une femme enceinte, ont été découverts lors d'examen de routine dans un laboratoire de l'Etat du Gujarat (ouest), sur une période de plus d'une année, précise l'OMS sur son site internet. Ces cas «suggèrent une transmission de faible intensité du virus Zika» en Inde, ajoute l'OMS, tout en appelant néanmoins les autorités à renforcer leur surveillance.

Il n'existe aucun vaccin ni aucun traitement contre le Zika. Transmis par des moustiques ou lors de relations sexuelles, le virus est à l'origine d'une épidémie qui a déjà touché 1,5 million de personnes au Brésil. Bénin chez la plupart des gens, il peut entraîner ce

que l'OMS appelle désormais le «syndrome congénital de l'infection à virus Zika», regroupant des complications neurologiques et de graves anomalies du développement cérébral.

En plus de la microcéphalie (développement insuffisant du cerveau), les experts ont observé d'autres manifestations comme des disproportions crânio-faciales, la spasticité (désordres musculaires), des convulsions, l'irritabilité et des dysfonctionnements de certaines parties du cerveau se manifestant par des troubles de l'alimentation et des anomalies oculaires. En 2016, une étude publiée dans la revue médicale britannique «The Lancet Infectious Diseases», estimait qu'un tiers de l'humanité, 2,6 milliards de personnes, vit dans des pays où le virus Zika pourrait encore se propager, en tête desquels l'Inde et la Chine, mais également plusieurs pays d'Asie du sud-est et d'Afrique. Selon l'OMS, près de 70 pays et territoires ont fait état de la présence du virus Zika depuis 2015.

ITALIE Heurts entre les manifestants et la police italienne au cours d'un rassemblement contre le G7 à Taormine

Des heurts ont opposé la police aux manifestants samedi à Taormine, en Italie, au cours d'un rassemblement organisé contre le sommet annuel du Groupe des Sept (G7), qui rassemble les nations les plus industrialisées. Entre 3 000 et 3 500 personnes auraient participé au rassemblement, qui avait été autorisé en dépit des mesures de sécurité draconiennes prises pendant les deux jours du sommet. La ville de Taormine était en effet complètement bouclée pendant le sommet, mais le rassemblement a cependant été autorisé à Giardini Naxos, la principale station balnéaire située en contrebas de la col-

line où se dresse Taormine. Les tensions ont commencé à monter lorsque certains manifestants ont tenté de dévier de l'itinéraire autorisé, et que la police italienne a réagi en tirant des gaz lacrymogènes, selon la presse. Aucun blessé n'a cependant été signalé, et le rassemblement s'est poursuivi de manière pacifique après ces heurts. Les manifestants voulaient avant tout que leurs voix soient entendues par les dirigeants des pays du G7 - les Etats-Unis, le Canada, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Italie et le Japon. Plusieurs hommes politiques locaux se sont également joints à ce rassemblement

anti-G7. «C'est un rassemblement extraordinaire, à mon avis, dans la mesure où les gens sont venus de partout en Italie pour affirmer qu'un autre monde était possible», a déclaré Renato Accorinti, maire de Messine. «Nous ne sommes pas 'contre', nous sommes juste pour un monde différent», a-t-il expliqué. Le rassemblement a attiré des manifestants et des groupes de nature et de bords politiques très différents, dont des anarchistes, des activistes pro-immigration, des communistes, des syndicats de gauche, des activistes antimondialistes et des groupes de défense des droits des homosexuels.

APS

INONDATIONS AU SRI LANKA:

Les secouristes étaient à pied d'œuvre hier pour tenter de distribuer une aide à un demi-million de Sri-lankais déplacés par les pires inondations sur l'île en 10 ans, qui ont fait au moins 146 morts, selon un nouveau bilan. Un précédent bilan a fait état de 126 morts.

146 morts et plus de 500.000 déplacés



Une accalmie dans les précipitations a permis une baisse du niveau des eaux dans certaines zones, ouvrant un créneau pour l'acheminement par les autorités d'une aide capitale pour des sinistrés qui ont parfois tout perdu. De nombreux villages étaient cependant toujours sous les eaux dimanche, selon des responsables. Des équipes médicales ont été envoyées dans les zones les plus touchées pour tenter d'empêcher l'apparition de maladies comme le choléra.

«Nous avons l'expertise pour faire face à ce type de situation», a déclaré le ministre sri-lankais de la Santé Rajitha Senararatne. Les fortes pluies de vendredi ont été à l'origine des pires glissements de terrain et inondations sur l'île en 14 ans dans le Sud et l'Ouest de

l'île.

Au moins 146 personnes ont péri, mais le Centre de gestion des catastrophes, un organisme officiel sri-lankais, a indiqué qu'au moins 112 personnes étaient toujours portées disparues dimanche. Rajitha Senararatne a indiqué que la plupart des victimes avaient péri dans des glissements de terrain. Un demi-million de personnes ont été selon lui déplacées.

L'ONG Save The Children a estimé qu'un dixième de ces réfugiés étaient des enfants de moins de cinq ans. L'armée a mobilisé des hélicoptères, des bateaux et des véhicules amphibie pour porter assistance aux sinistrés et distribuer de la nourriture et des produits de première nécessité.

Le Sri Lanka a également ap-

pelé à l'aide internationale. L'Inde a notamment dépêché un navire militaire comptant entre autres une équipe médicale. Un deuxième était attendu dimanche et un troisième lundi.

Les Nations unies ont annoncé qu'elles enverraient des conteneurs d'eau et des tablettes de purification de l'eau. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) doit fournir des médicaments dans les zones sinistrées. Le Pakistan est en discussion avec Colombo sur la meilleure façon de contribuer.

Il s'agit des pires inondations au Sri Lanka depuis mai 2003, quand 250 personnes avaient été tuées et 10.000 maisons détruites par des pluies de mousson particulièrement fortes.

AFGHANISTAN Au moins 15 morts dans un accident de la route

Au moins quinze personnes dont plusieurs femmes et enfants sont morts quand le camion qui les transportait a plongé dans un ravin au nord de Kaboul, ont rapporté hier des responsables.

L'accident s'est produit samedi après-midi du côté de Salang, dans

la province de Parwan, et toutes les victimes seraient membres d'une même famille, selon la porte-parole du gouverneur, Waheeda Shahkar. «Un camion pick-up qui transportait 17 passagers entre Parwan et Kaboul a quitté la route et s'est renversé. Quinze passagers ont été tués

et deux enfants blessés. On compte des femmes et des enfants parmi les victimes» a-t-elle déclaré.

Le commandant de la police pour la province, Alizai Ahmadi, a évoqué pour sa part «seize tués quand le véhicule a plongé dans un ravin de Salang». Mais selon lui

les victimes appartenaient à trois familles.

La route entre Parwan et Kaboul est l'une des plus fréquentées du pays. Les routes sont souvent mal entretenues et dangereuses en Afghanistan, pays de hautes montagnes escarpées, et les véhicules surchargés.

GRÈVE À ALITALIA: 200 vols domestiques et internationaux annulés

La compagnie aérienne italienne Alitalia, placée sous tutelle en raison de grandes difficultés, a annoncé l'annulation de 200 vols domestiques et internationaux dimanche en raison d'un mouvement de grève d'une partie de son personnel, rapportent des médias.

Une solution alternative a cependant déjà été trouvée pour 80% des passagers concernés, a assuré la compagnie sur son site internet.

Alitalia, qui accumule les pertes depuis des années, a été placée sous tutelle le 2 mai, à la demande de ses actionnaires, à la suite du rejet par le personnel d'un plan de restructuration prévoyant 1.700 suppressions d'emplois. Le gouvernement, qui a exclu toute nationalisation, cherche désormais un repreneur pour tout ou partie de l'activité de la société, détenue pour l'instant à 49% par l'Emirat Etihad.

La journée de grève, fixée de-



puis plusieurs semaines, interviendrait alors que les discussions sont en cours sur les modalités de la procédure de chômage technique annoncée mercredi pour 1.358 des quelque 12.500 salariés.

Une partie du personnel proteste aussi contre le non-paiement de plusieurs primes dans les salaires de mai, même si les trois administrateurs ont promis que la situation serait régularisée le mois prochain. Alors que ses caisses

étaient à sec, Alitalia a reçu début mai un prêt relais de 600 millions d'euros du gouvernement pour lui permettre de garantir les vols pendant six mois.

Mais malgré des campagnes de promotion promettant des réductions importantes, la compagnie italienne peine à rassurer les agences de voyages et les voyageurs, qui préfèrent se tourner vers la concurrence de peur de perdre leurs billets.

NIGER : Le bilan de l'épidémie de l'hépatite E dans la région de Diffa s'élève à 30 morts



Une épidémie d'hépatite E qui touche depuis près de trois mois, la région de Diffa (extrême sud-est du Niger), a fait 30 morts sur un total de 664 cas confirmés au 23 mai dernier, selon un nouveau bilan publié par le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) à Niamey, sur son site. Le précédent bilan annoncé en avril dernier par le ministère nigérien de la Santé faisait état de 25 morts sur un total de 86 cas déclarés, dont la majorité des patients sont des femmes enceintes.

La région de Diffa accueillie depuis près de trois ans quelque 300.000 déplacés du Niger et du Nigeria qui ont fui les attaques du groupe terroriste Boko Haram, basé dans le nord du Nigeria.

Dès le début de cette épidémie, l'Etat du Niger et ses partenaires (OMS, MSF, UNICEF) ont notamment activé des comités de gestion des épidémies au niveau national et régional, mis en oeuvre un plan de contingence des urgences des épidémies au niveau de la région de Diffa, lancé une investigation préliminaire par le district sanitaire de Diffa et assuré la prise en

charge gratuite des malades. Une sensibilisation de la communauté pour un recours précoce aux soins et une investigation plus approfondie composée de tous les ministères concernés, avec l'appui des partenaires financiers et techniques, font également partie des mesures engagées.

L'hépatite E, selon le ministre nigérien de la Santé, Iliassou Maïnassara, est une maladie du foie qui se transmet le plus couramment par la consommation d'eau contaminée par les excréments humains et les mains sales. Elle se manifeste par une fièvre, des maux de tête, des vomissements, une jaunisse, des douleurs abdominales associées à une perte d'appétit, des douleurs au bas-ventre chez les femmes enceintes.

Il a, à toutes les occasions, appelé à la population à plus de vigilance face aux symptômes de la maladie et à se rendre dès leur apparition dans un centre de santé le plus proche pour y recevoir un traitement.

Le ministre avait assuré en avril dernier que la situation était sous contrôle dans la région.

CHINE: 10 personnes prises au piège à la suite de l'effondrement d'un bâtiment

Dix personnes ont été prises au piège à la suite de l'effondrement d'un bâtiment en construction survenu samedi matin à Jinan, capitale de la province chinoise du Shandong (est), ont rapporté des médias. Six personnes ont été retirées des décombres alors que les opérations de recherche des quatre personnes restantes sont en cours, selon la presse locale. L'accident s'est produit vers 9h00 dans le village de Shaodong de l'arrondissement de Shizhong.

CHINE: 6 morts et quatre blessés dans l'effondrement d'un bâtiment au Shandong

Six personnes ont été tuées, et quatre autres blessées dans l'effondrement d'un bâtiment en construction survenu samedi à Jinan, capitale de la province chinoise du Shandong (est). L'accident s'est produit vers 9h50 lorsque les ouvriers étaient en train d'ajouter un deuxième étage à un bâtiment du village de Shaodong.

La police et les sapeurs-pompiers se sont rendus sur les

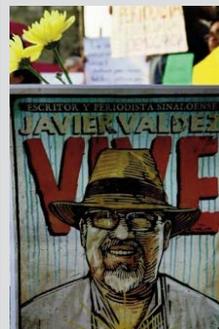


lieux pour retirer les personnes prises au piège dans les décombres. Six d'entre elles sont décédées, et quatre blessés ont été hospitalisés. Aucun des blessés ne se trouve dans un état critique

Selon les enquêteurs, les travaux de construction étaient menés de manière illégale.

Les personnes soupçonnées d'être responsables des travaux ont été détenues.

MEXIQUE: Manifestation en hommage au journaliste assassiné Javier Valdez



Plus de 2.500 affiches «Javier Valdez vit» ont recouvert samedi les murs de Culiacan (nord-ouest du Mexique) lors d'une manifestation pacifique en hommage à ce journaliste tué le 15 mai.

A l'appel d'organisations de la société civile et de l'hebdomadaire Rio-doce, pour lequel il travaillait, ces affiches ont fleuri sur les murs de plusieurs bâtiments désaffectés de la ville de Culiacan où il a été assassiné en plein jour.

«Cette manifestation pacifique consistait à coller des affiches (...) Au total 2.509», a indiqué Rio-doce sur son site internet. Les organisateurs avaient demandé à ce qu'elles ne soient pas apposées sur les bâtiments publics et les édifices historiques de la ville afin de ne pas les dégrader.

Sur ces affiches, Javier Valdez, 50 ans, qui collaborait également à l'AFP et au quotidien La Jornada, apparaît souriant, avec son éternel chapeau sur la tête, des lunettes sur le nez.

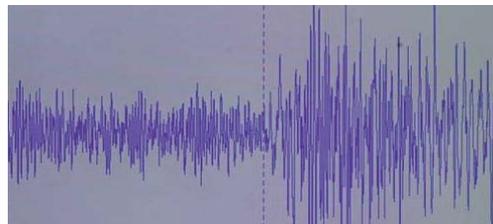
Ce reporter spécialiste du narcotrafic a été tué par balle à Culiacan, dans l'Etat de Sinaloa, fief du cartel du narcotrafiquant Joaquín «El Chapo» Guzmán actuellement incarcéré aux Etats-Unis. Javier Valdez est le cinquième journaliste assassiné au Mexique depuis début 2017. En 2016, 11 journalistes avaient été tués, un chiffre record.

En février, l'ONG Reporters sans frontières (RSF) avait souligné que le Mexique occupait la troisième place dans le monde pour le nombre de journalistes assassinés, derrière la Syrie et l'Afghanistan.

La mort de Javier Valdez a suscité une vague d'indignation dans le milieu journalistique mexicain. Différents pays et organisations internationales ont demandé qu'une enquête soit menée afin de retrouver les responsables de ce crime.

APS

TURQUIE Un séisme de magnitude de 5,1 degrés frappe la province de Manisa



Un séisme de magnitude de 5,1 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a secoué, samedi, la province de Manisa (Ouest de la Turquie), selon l'agence pour la gestion des catastrophes et des urgences (AFAD). Le séisme s'est produit dans le district de Saruhanli de cette province égéenne vers 18h53 locale (15h53 GMT) et son épicentre a été localisé à une profondeur de 28 kilomètres, a indiqué l'AFAD, qui ne fait pas état dans l'immédiat de victimes ou de dégâts.

La secousse a été ressentie dans les provinces voisines sur la mer Egée, y compris Izmir. La veille, une secousse de magnitude 4,3 degrés a frappé le district de Kas dans la province d'Antalya sur la Méditerranée sans faire de victimes ni dégâts. Le 23 octobre 2011, un séisme de magnitude de 7,2

degrés, suivi de près de 70 répliques sismiques, avait provoqué la mort de plus de 600 personnes dans la province orientale de Van. Traversée par plusieurs failles sismiques actives qui traversent le nord, l'est et l'est de la mer Egée, la Turquie connaît une importante activité sismique avec de fréquents tremblements de terre. Plus de 33 millions de personnes vivent dans les régions à risque de tremblement de terre d'une magnitude élevée et quelque 23,3 millions autres habitent des régions exposées au risque de séisme de moindre ampleur, représentant globalement les deux tiers de la population totale du pays estimée à 77,6 millions. Les deux tremblements de terre les plus meurtriers avaient fait, en 1999, environ 20.000 morts dans la province de Kocaeli (nord-ouest).

Au moins huit tués dans un accident de la route

Huit personnes ont péri et 34 autres blessées, samedi, dans un accident de la route survenu dans le centre de la Turquie, selon les autorités. Le véhicule, un autocar, s'est renversé sur le bas côté de la route après que le conducteur s'est endormi au volant, a indiqué le gouverneur de la province d'Ankara Ercan Topaca, ajoutant que 11 des blessés sont dans un état critique. Quinze jours auparavant, au moins vingt personnes avaient été tuées dans un accident similaire quand le minibus avec à bord voyageaient des touristes locaux, surtout des

femmes et des enfants, a raté un virage abrupt dans une région montagneuse du Sud-ouest du pays. En Turquie, les accidents de la circulation causent la mort de plus de trois mille personnes par an et font près de 300 mille blessés. Ils sont principalement dus au non respect du code de la route et des règles de sécurité, à l'incapacité des conducteurs à ajuster la vitesse de leur véhicule selon les conditions de circulation variables, au manque de repos dans les longs trajets et à la conduite en état d'ébriété et de somnolence.

TUNISIE Une centaine de migrants secourus au large du pays

L'armée tunisienne a secouru samedi en mer Méditerranée 126 migrants subsahariens, dont sept femmes enceintes, qui tentaient de rejoindre l'Italie depuis la Libye, a indiqué un responsable du Croissant-Rouge tunisien.

Des pêcheurs avaient alerté l'armée sur la présence d'une embarcation en détresse au large de Ben Guerdane, dans le sud de la Tunisie près de la frontière libyenne, a indiqué le Dr. Mongi Slim. Ces migrants parmi lesquels figurent 48 femmes - dont sept enceintes - et trois enfants venant notam-



ment du Nigéria, du Mali et de Gambie étaient partis de Libye, a-t-il ajouté. Ils ont été ramenés au port de Zarzis en Tunisie, où des premiers soins leur ont été prodigués, et vont être transférés vers la ville de Médénine, selon la même source. Des passeurs profitent du chaos qui règne en Libye depuis

2011 pour envoyer chaque année des dizaines de milliers de migrants à destination de l'Italie. Vendredi, la marine libyenne a indiqué qu'au moins une vingtaine d'embarcations chargées de milliers de migrants cherchant à rejoindre l'Italie avaient été repérées au large de l'ouest de la Libye.

UN TEST SANGUIN POUR RÉVÉLER NOTRE HISTORIQUE INFECTIEUX

Un institut médical américain a mis au point un test sanguin capable de détecter tous les virus contractés par un individu. Peu onéreux, ce test pourrait permettre de révéler des facteurs inattendus affectant la santé d'une personne et de faire des analyses à l'échelle d'une population.

« Donne-moi une goutte de ton sang, je te dirai quels virus tu as croisés. » Tel pourrait être l'adage du nouveau test sanguin mis au point par l'institut médical américain Howard Hughes (IHMM).

L'institut a en effet créé un test de dépistage nommé VirScan qui peut détecter tous les virus contractés par un individu à partir d'une simple goutte de sang. Ce nouveau procédé présenté dans la revue Science serait bien plus pratique, efficace et moins onéreux que les tests actuels, qui détectent les virus un par un.

« Nous avons mis au point une méthodologie de dépistage qui remonte dans le temps en scrutant le sang des personnes pour détecter quels types de virus les ont infectés », explique Stephen Elledge, un chercheur au HHMI qui a dirigé le développement du VirScan. Le test a d'ores et déjà été utilisé pour analyser le sang de 569 personnes aux États-Unis, en Afrique du sud, en Thaïlande et au Pérou.

Concrètement, ce test recherche dans le sang des anticorps (des cellules du système immunitaire) dirigés contre les 206 espèces de virus connus pour avoir déjà infecté les humains. Lorsque le corps est exposé à un nouveau virus, il produit des anticorps contre ce dernier, et continue à le faire pendant des années voire des décennies après la fin de l'infection. Ainsi, même si le virus n'est plus dans l'organisme, sa présence passée est révélée par ces anticorps. Pour vérifier la fiabilité de leur test, les chercheurs l'ont utilisé pour analyser des échantillons de sang de personnes infectées par le virus du sida (ou VIH) ou par celui de l'hépatite C. « Cela a



vraiment bien marché... avec une sensibilité de chaque signature virale dans le sang de 95 à 100% et sans aucun faux-positif », s'est réjoui Stephen Elledge, cité par l'AFP. « Cela nous a confortés dans l'idée selon laquelle nous pouvions détecter d'autres virus... ». Ce nouveau test VirScan « permet aux scientifiques de se poser des questions

qui ne pouvaient tout simplement pas se poser avant », ajoute Stephen Elledge. « Vous pouvez comparer des groupes des gens -jeunes, âgés, malades ou non- et observer s'il y a une différence au niveau de leur histoires virales.» VirScan pourrait par exemple aider à déterminer si les infections virales peuvent à elles-seules déclen-

cher un diabète ou un syndrome de fatigue chronique.

Si ce test sanguin n'est pas encore commercialisé, les chercheurs espèrent qu'il pourra bientôt être utilisé pour des examens de routine lors de visites médicales annuelles, d'autant qu'il ne coûte que 25 dollars par échantillon de sang.

CANCER DU SEIN : UN DIAGNOSTIC PRÉCOCE GRÂCE À UN TEST SANGUIN



Un nouveau test sanguin pourrait prédire la probabilité de développer un cancer du sein au cours des 2 à 5 ans à venir.

Alors que l'institut américain du cancer vient d'annoncer que le nombre de cancers du sein pourrait augmenter de 20% d'ici 2030 par rapport aux chiffres de 2011, les chercheurs s'activent pour trouver de nouveaux biomarqueurs pour la détection précoce du cancer. C'est le cas des chercheurs de l'Université de Copenhague (Danemark) qui pensent avoir trouvé un test sanguin qui pourrait prédire la probabilité de développer un cancer du sein au cours des deux à cinq années qui suivent le test. Selon le Professeur Rasmus Bro, principal auteur de cette étude publiée dans la revue professionnelle *Metabolomics*, la méthode développée avec

son équipe pourrait détecter le cancer bien plus tôt et plus sûrement qu'une mammographie. Ce test sanguin consiste à doser certains métabolites (les molécules produites par une cellule ou un organe) présents afin de définir le profil métabolique, ce dernier étant modifié en cas de pré-cancer. Testé sur les échantillons de sang de 800 femmes, leur dépistage a prédit le développement d'un cancer du sein avec une précision de 80 % alors que la mammographie dépiste la présence d'une tumeur avec une précision de 75 %. Toutefois, les chercheurs soulignent que ces premiers tests ont été effectués sur des femmes déjà suivies pour leurs risques de cancer. Il leur reste maintenant à faire des tests de plus grande ampleur afin de valider leurs biomarqueurs.

CANCER DU SEIN : LA CHIMIOTHÉRAPIE N'EST PLUS SYSTÉMATIQUE

Utilisée pour réduire la masse de la tumeur avant la chirurgie, ou après l'opération, associée ou non une thérapie ciblée, ou encore en cas de rechute, la chimiothérapie n'est pas toujours obligatoire. En effet, plus la tumeur est détectée tôt, moins elle a eu le temps de grossir et de diffuser des cellules dans l'organisme. Les

petites tumeurs que l'on ne sent pas à la palpation sont en général moins inquiétantes que les autres, même si les caractéristiques histologiques et moléculaires comptent davantage que la taille. Des tests pronostiques, comme le test PAM 50, testé avec succès sur des milliers de patientes, permettent de détecter les tumeurs

associées à un très faible taux de récurrence, pour lesquelles la chimiothérapie est inutile. Par ailleurs, un essai européen évalue l'utilité des chimiothérapies post-opératoires après 70 ans. « Grâce aux réunions de concertation Pluridisciplinaires (RCP) généralisées depuis le plan cancer, qui ont lieu avant de démar-

rer le traitement et après la chirurgie, chaque femme bénéficie de l'avis d'une équipe de spécialistes, qui propose le traitement le mieux adapté », se félicite le Dr Anne Lescop, responsable dans son institut de ces réunions depuis plus de 20 ans.

ALZHEIMER : UN TEST SANGUIN PRÉCIS À 91% POUR UN DÉPISTAGE PRÉCOCE

Un nouveau test sanguin a été mis au point par des chercheurs australiens. Il serait efficace à 91% et permettrait de déceler la maladie avant les premiers symptômes.

Une équipe australienne de l'Université de Melbourne a annoncé, dans une étude parue le 28 octobre dans la revue scientifique *Molecular Psychiatry*, avoir mis au point un test sanguin dépistant Alzheimer, avec une précision de 91%. Il pourrait, selon les chercheurs, dépister la maladie des années avant l'apparition des premiers symptômes.

Les scientifiques ont procédé à des tests génétiques sur 100 personnes de 80 ans en moyenne, et analysé leurs micro-ARN, des intermédiaires entre l'ADN et les protéines de notre corps, présents dans le sang.

Ils ont alors constaté que les patients atteints de la maladie d'Alzheimer, ou susceptibles de la développer, avaient une « signature génétique » particulière, qui les différenciait du reste de la population. Une personne saine sur cinq s'est révélée positive à cette « signature génétique », c'est-à-dire très susceptible de développer la maladie.

Rassurer et prendre en charge plus rapidement

Ménées par imageries cérébrales, des études complémentaires du cerveau de ces patients à risque ont révélés que ceux-ci montraient des signes de dégénération cellulaire, suggérant un début très précoce de maladie d'Alzheimer. D'après le Docteur Lesley Cheng, co-auteur de l'étude, le test sanguin effectué a été en mesure de prédire la maladie jusqu'à cinq ans avant l'apparition des premiers symptômes et le diagnostic définitif.

Si des études complémentaires sont requises pour valider ces résultats, la chercheuse a assuré que ce test était précis à 91%, et pourrait ainsi rassurer les personnes âgées inquiètes par leurs pertes de mémoire. Les personnes diagnostiquées « à risque » pourraient ensuite être redirigés vers les dépis-



tages actuels, plus précis mais aussi plus invasifs, basés sur l'imagerie cérébrale.

Selon les auteurs, ce test-ci pourrait s'avérer efficace pour un dépistage précoce que celui proposé récemment par des scientifiques du King College de Londres, qui avait décelé dix protéines dans le sang. Avec 87% de précision, ce dernier permettait de prédire la maladie un an avant que les symptômes ne

surviennent. Actuellement, le diagnostic d'Alzheimer passe avant tout par le biais de tests neuropsychologiques sur la mémoire, l'élocution ou encore le repérage dans l'espace, une recherche de symptômes qui n'est possible qu'une fois la maladie réellement déclarée. Si ces tests plus précoces voient le jour, ils permettraient de lutter contre la maladie avant même qu'elle ne soit visible...

GREFFE DE CRÂNE : UNE PREMIÈRE MONDIALE



Pour la première fois, une greffe de crâne et de cuir chevelu a été réalisée sur un homme qui a reçu, par la même occasion, un nouveau pancréas et un rein. Une première mondiale en microchirurgie a eu lieu aux États-Unis.

Cette prouesse de greffe de crâne, cuir chevelu, pancréas et rein vient d'être annoncée par l'équipe de chirurgiens ayant réalisé cette série d'opérations. Ces opérations de microchirurgie ont en fait eu lieu le 22 mai dernier mais n'ont été révélées au grand jour que tout récemment (sans doute en attente de confirmation de la réussite des greffes).

50 personnes mobilisées pour cette série d'opérations

James Boyesen, un américain de 55 ans, est le patient qui a subi ces opérations. Diabétique depuis l'enfance et ayant contracté une forme rare de cancer s'attaquant à son cuir chevelu, il a été opéré le 22 mai par une équipe comprenant au total 50 personnes. L'ensemble des opérations a duré 15 heures.

James Boyesen a donc, le 22 mai dernier, reçu un nouveau rein, un nouveau pancréas et un nouveau cuir chevelu, types de greffes somme toute assez communs maintenant mais il a également reçu une partie de la boîte crânienne et du cuir chevelu. Ces opérations conjointes étaient prévues de longue date mais il fallait attendre d'avoir tous les greffons disponibles en même temps. Ce qui a pris le plus de temps a été de trouver un donneur ayant le même teint de peau pour la...

Illustration: AFP

UN TEST SANGUIN POURRAIT DÉPISTER 13 CANCERS

Des Japonais ont mis au point un simple test sanguin qui permettrait de dépister 13 cancers parmi lesquels le cancer du sein, le cancer le plus fréquent chez la femme, ainsi que des maladies neurodégénératives comme Alzheimer.

D'ici 5 ans, un simple test sanguin pourrait permettre de détecter certains cancers. Ce projet scientifique mené par l'Organisation japonaise des nouvelles énergies et technologies industrielles (Nedo) sera réalisé grâce à la base de données de 65.000 patients fournie par le Centre national japonais du cancer. Toray Industries Inc et Toshiba, deux sociétés japonaises vont analyser des échantillons de tissus du corps et de sérums pour vérifier la présence dans le sang de micro-acides ribonucléiques (microARN), dont l'augmentation est supposée signaler le développement d'un cancer.

"Plus de 200 variétés de ces molécules ont été recensées dans le corps humain et pourraient servir de « marqueurs » pour détecter différents types de cancers, une méthode beaucoup plus rapide que la batterie d'examen parfois lourds existant actuellement" explique Tomomitsu Hotta président du



Nedo. "Si nous parvenons à développer le premier test mondial de haute précision au Japon, cela pourra rallonger de plusieurs années la durée de vie des gens et contribuer au développement des industries japonaises", a assuré Tomomitsu Hotta, président du centre, au journaliste de l'AFP.

Ce test sanguin devrait aider à diagnostiquer les cancers de l'estomac, de l'œsophage, du poulmon, du foie, des voies biliaires, du pancréas, du colon, de l'ovaire, de la prostate, de la vessie et les cancers du sein, ainsi que le sarcome et les tumeurs gliales (sortes de tumeurs cérébrales). Et, il pourrait aussi permettre de détecter précocement des pathologies dégénératives dont la maladie d'Alzheimer. Ce projet de 79 milliards de yens (57 millions d'euros) aboutira en 2019. Ce type de recherches se développe aussi aux États-Unis, où les chercheurs de l'école de médecine de Stanford, ont mis au point un test sanguin capable de dépister plusieurs formes de cancers. Cet outil de dépistage, appelé CAPB-Seq (profilage personnalisé du cancer par séquençage profond) parvient à évaluer dans le sang la "quantité de cancer dans l'organisme" ainsi qu'à analyser la réponse de celui-ci aux traitements anti-cancéreux. Le cancer est à l'origine de 8,2 millions de morts en 2012. Les cancers du poulmon, de l'estomac, du foie, du colon et du sein sont les plus mortels, selon les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

RD CONGO Le président Macron annonce la libération d'un Français enlevé en mars dernier

Le président français Emmanuel Macron a annoncé hier la libération d'un Français qui avait été enlevé début mars dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), dans un communiqué de l'Élysée.

Le chef de l'Etat français a félicité l'ensemble des acteurs qui ont œuvré à sa libération, «en particulier les autorités de la République démocratique du Congo pour leur mobilisation et l'efficacité de leur action».

Le 2 mars dernier, le ministère français des Affaires étrangères avait annoncé qu'un Français figurait parmi cinq employés de la société minière canadienne Banro enlevés le 1er mars dans l'est de la RDC.

Le ministère avait alors indiqué n'avoir «aucune information concernant les auteurs de l'enlèvement».

Banro exploite deux mines d'or en RDC, à Twangiza et Namoya, et mène divers travaux d'exploitation aurifère dans le pays.

BISSAU: La police disperse des manifestants réclamant la démission du chef de l'Etat

La police a dispersé au gaz lacrymogène, samedi à Bissau, une marche de quelque 2.000 personnes venues réclamer à l'appel d'une organisation de la société civile la démission du président de la Guinée-Bissau José Mario Vaz, selon des médias.

La manifestation était organisée par le Mouvement citoyen conscient et non conforme, considéré comme proche du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC) au pouvoir et qui exige depuis plusieurs mois la fin de la crise politique entre le PAIGC et M. Vaz, membre de cette formation mais avec qui il est entré en conflit, ainsi que sa démission.

La marche de samedi, «non autorisée» selon ses initiateurs, a rassemblé quelque 2.000 personnes de l'aéroport au palais présidentiel, sur 8 km, selon les mêmes sources.

La police a fait usage de grenades lacrymogènes pour disperser les manifestants dont certains, dont un député du PAIGC, Yasai Sané, ont été malmenés par les forces de l'ordre.

Quatre policiers ont été blessés par des jets de pierres de manifestants qui ont également brûlé des pneus sur la chaussée, selon le journaliste et des sources hospitalières.

«Jomav (surnom de José Mario Vaz) dégage», «Le peuple ne veut plus de toi», ont scandé les manifestants. «Nous allons continuer à marcher jusqu'à ce que Jomav parte du palais» présidentiel, a déclaré Lesme Monteiro, un porte-parole des manifestants.

La Guinée-Bissau traverse des turbulences politiques depuis la destitution en août 2015 par M. Vaz de son Premier ministre Domingos Simoes Pereira, chef du PAIGC auquel tous deux appartiennent.

Un nouveau Premier ministre désigné en novembre pour sortir de la crise, Umaro Sissoco Embaló, a prêté serment avec son gouvernement en décembre, mais le PAIGC l'a rejeté comme ses prédécesseurs, accusant M. Vaz d'avoir violé le dernier accord en date conclu dans le cadre d'une médiation des Etats d'Afrique de l'Ouest.

Cet accord, signé le 14 octobre à Conakry sous l'égide du chef de l'Etat guinéen Alpha Condé, prévoit une «procédure consensuelle» pour choisir un Premier ministre «ayant la confiance du président» et devant rester en place jusqu'aux élections législatives de 2018.

En vertu de la Constitution bissau-guinéenne, le choix du Premier ministre revient au parti majoritaire.

Or, le PAIGC a perdu la majorité absolue de 57 sièges sur 102 à la suite de la fronde de 15 députés et le président Vaz veut s'appuyer sur une majorité alternative, constituée des 41 députés du Parti de la rénovation sociale (PRS), deuxième formation parlementaire, et des 15 frondeurs.

SOMALIE Les forces somaliennes et de l'UA reprennent des régions dans le sud

L'armée nationale de Somalie (SCN), soutenue par des troupes de maintien de la paix de l'Union africaine, a reconquis samedi plusieurs sites dans le sud de la Somalie.

Le ministre de l'Information de l'Etat du Sud-Ouest, Ugaas Hassan, a indiqué que les forces conjointes ont mené des opérations réussies au nord et au sud de la ville de Baidoa. «SNA, AMISOM et les forces de l'Etat du



Sud-Ouest ont libéré de nombreuses zones dans le nord et le sud de la ville de Baidoa, y compris l'emplacement de Gof-gudud, qui était sous le contrôle des militants terroristes dans

le passé récent», a indiqué M. Hassan cité par l'agence Chine Nouvelle.

«Il n'y a pas eu de résistance de la part des extrémistes jusqu'à présent et l'opération se poursuit».

L'AMISOM fait référence à la Mission de l'Union africaine en Somalie, une mission régionale de maintien de la paix opérée par l'Union africaine avec l'approbation des Nations unies.

Les terroristes d'Al-Shabab ont pris l'emplacement de Gof-gudud, à environ 35 km au nord de la région de la Bay, le 9 mai. Ils ont également tué au moins six soldats somaliens et blessé plusieurs autres dans une explosion de mines dans la même région.

EAU-SOMALIE Les Emirats arabes unis envoient un navire de ravitaillement pour aider la Somalie à faire face à la sécheresse

Un navire de ravitaillement envoyé par les Emirats arabes unis (EAU) transportant 1 700 tonnes de provisions est arrivé samedi au port de Berbera en Somalie, en vue d'aider ce pays à faire face à la sécheresse, a rapporté WAM, l'agence de presse étatique des EAU.

Ces provisions ont été offertes à la Somalie par la fondation du président des EAU, Khalifa ben Zayed Al Nahyane, afin de remédier aux conditions de vie très dures qui règnent dans le pays, et pour aider tous ceux qui ont été affectés par la

sécheresse, selon WAM.

Cette décision se conforme aux directives du président et à la campagne «For You Somalia» (Pour toi, Somalie), dans le cadre de l'initiative «2017, année du partage». Cette initiative a été lancée par le président des EAU pour aider à résoudre la famine en Somalie, et pour faire face à divers autres désastres un peu partout dans le monde.

Le navire, parti du port de Hamriyah à Dubaï, est arrivé au port de Berbera, dans le nord-ouest de la Somalie. Une équipe humani-

taire de la fondation présidentielle commencera à distribuer les provisions dès que le navire aura été déchargé.

Ces 1 700 tonnes de provisions comprennent 32 000 sacs de 10 kg de riz, 32 000 sacs de 5 kg de sucre, 26 667 boîtes de lait en poudre, 40 000 bouteilles de 5 litres d'eau, 26 668 sacs de 10 kg de farine, 26 668 bouteilles d'huile de cuisson, et 1 650 boîtes de dattes, à quoi s'ajoutent encore 21 697 paires de chaussures de femmes et de chaussettes pour enfants.

BANGLADESH: La statue de la discorde réinstallée à Dacca

Le Bangladesh a de nouveau installé dans le complexe de la Cour suprême de Dacca une statue figurant la justice mais jugée «non islamique», dont le retrait avait provoqué des heurts avec des défenseurs de la laïcité. La statue représente une femme en sari qui tient une balance et a les yeux bandés, selon des médias.

Sa présence devant la Cour suprême de Dacca depuis moins de six mois a provoqué une controverse avec les islamistes qui lui reprochaient de faire référence à la déesse grecque de la justice et exigeaient qu'elle soit remplacée par le Coran, dans un Bangladesh à majorité musulmane mais à Constitution laïque.

Son enlèvement vendredi dernier avait provoqué des heurts entre policiers et manifestants devant la Cour suprême et sur le campus de l'Université de Dacca, un bastion des défenseurs de la laïcité, selon l'AFP.

La police a tiré des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc et a utilisé des canons à eau pour disperser plusieurs centaines de manifestants qui protestaient contre l'enlèvement de la statue. Le créateur de la statue, le sculpteur Mrinal Haque, qui avait accusé les autorités

d'avoir cédé au Hefazat-e-Islam, a dit avoir reçu l'ordre de réinstaller son oeuvre à un autre endroit du complexe judiciaire, selon la même source.

«Nous avons juste placé la sculpture devant le bâtiment annexe de la Cour suprême», a-t-il dit dimanche à l'AFP. «On ne m'a donné aucune explication, on m'a juste demandé de la changer de place», a-t-il ajouté, en précisant qu'elle se trouvait désormais en un endroit où quasiment personne ne peut plus la voir.

Les fondamentalistes avaient organisé des manifestations pendant des mois pour réclamer le retrait de la statue. Et Mufi Faiz Ullah, un de leurs leaders, a condamné le retour de la statue.

«Elle doit être retirée immédiatement. Sinon nous poursuivons le mouvement», a-t-il dit. La Première ministre Sheikh Hasina, qui dirige le parti laïc Awami League, avait semblé soutenir les islamistes par ses récentes critiques de l'oeuvre, qualifiée de «ridicule».

«Pour ma part, je ne l'aime pas. On dit que c'est une statue grecque. Mais comment une statue grecque a-t-elle atterri ici?», avait-elle lancé.

ÉGYPTE: Les auteurs de l'attaque contre les coptes ont été entraînés en Libye

Les auteurs de l'attaque meurtrière perpétrée contre un bus transportant des chrétiens dans le centre de l'Égypte ont été entraînés dans des camps en Libye, a affirmé samedi le ministre égyptien des Affaires étrangères à son homologue américain.

«Il y a suffisamment d'informations et de preuves sur l'entraînement dans ces camps des éléments terroristes impliqués dans l'attaque», a déclaré Sameh Choukri à Rex Tillerson, selon un communiqué de son ministère.



Le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech) a revendiqué l'attaque perpétrée vendredi contre un bus transportant des

coptes, qui a fait 29 morts dont de nombreux enfants.

En représailles, les forces égyptiennes ont frappé des camps d'entraînement des terroristes à Derna, en Libye voisine.

«L'Égypte n'hésitera pas à frapper les camps d'entraînement terroristes partout, sur son sol comme à l'étranger», a assuré le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi.

La branche égyptienne de l'EI mène depuis plusieurs mois une campagne contre la minorité copte.

PALESTINE-ISRAËL

Après 41 jours de grève de la faim, des garanties pour améliorer les conditions des prisonniers palestiniens

Les palestiniens détenus dans des prisons israéliennes ont mis un terme samedi à 41 jours de grève de la faim après avoir obtenu, selon leurs soutiens, des garanties sur une amélioration de leurs conditions de détention.

A la suite d'un accord conclu entre les représentants des prisonniers et l'administration d'occupation israélienne, le mouvement a été suspendu. Le jour du début du ramadan. Cette grève de la faim avait été entamée le 17 avril et était suivie par quelque 800 détenus ces derniers jours, dont son initiateur, Marwan Barghouti, condamné à la perpétuité par Israël pour «son rôle dans la seconde Intifada».

Des responsables pénitentiaires se sont présentés dans la cellule de Marwan Barghouti avec lequel «ils ont mené plus de 20 heures de négociations» et «un accord a finalement été trouvé». Cet accord prévoit que les prisonniers auront droit à deux visites par mois contre une avant le début de la grève. Il s'agissait de l'une des principales revendications des grévistes.

«Le CICR est prêt à aider pour organiser une deuxième visite» par mois, a indiqué son porte-parole Jesus Serrano. Il s'est félicité



de la fin de la grève car son organisation, la seule à visiter les détenus, était «inquiète de la détérioration de l'état de santé des grévistes». Une trentaine d'entre eux ont été hospitalisés ces derniers jours en raison de la détérioration de leur état de santé, selon l'administration pénitentiaire citée par des médias.

Les détenus réclamaient aussi des téléphones publics dans les prisons, la fin des «négligences médicales» et des mises à l'isolement, ainsi que l'accès à des chaînes télévisées et de la climatisation. Ils n'ont pas obtenu les téléphones publics, selon la porte-parole de l'administration.

La presse palestinienne a pour sa part mis en exergue «la patience, le courage, la résistance, la volonté et la détermination» dont ont fait preuve les détenus palestiniens pendant 41 jours, dans les différentes prisons israéliennes, pour exiger, en priorité, des conditions de déten-

tion plus dignes. «La bataille des intestins vides» des prisonniers palestiniens s'était poursuivi malgré toutes les mesures répressives, toutes les provocations et les agressions de l'administration pénitentiaire israélienne». Et malgré les conséquences très désastreuses sur leur santé, et l'état d'épuisement dans lequel se trouvaient plusieurs détenus palestiniens, les prisonniers étaient plus que jamais déterminés à réaliser toutes leurs revendications légitimes.

Victoire de la résistance et de la dignité

Les Palestiniens ont proclamé la «victoire» à l'issue de cette protestation qui s'est exprimée par une grève de la faim, la plus longue de l'histoire du mouvement des prisonniers. Plusieurs capitales européennes réclament la libération du leader de cette action de protestation, en l'occurrence Marwan

Barghouti, estimant qu'il pourrait jouer un rôle dans les efforts de paix avec Israël.

Au terme de ce mouvement, les Palestiniens sont parvenus à attirer l'attention sur les conditions de détention des 6.500 Palestiniens incarcérés par Israël, dont des dizaines de femmes et d'enfants, et à dénoncer le système judiciaire israélien appliqué aux Palestiniens des Territoires occupés.

Pour le politologue Abdel Majid Souleim, le mouvement a «contraint Israël à négocier avec les représentants des détenus». «Reste désormais à savoir si Israël respectera ses engagements».

Les Palestiniens avaient multiplié les contacts internationaux depuis le 17 avril. Le président Mahmoud Abbas avait chargé jeudi l'envoyé américain Jason Greenblatt de jouer les médiateurs avec Israël afin d'éviter un embrasement des Territoires occupés au cas où la prolongation de la grève aurait provoqué la mort de détenus.

Des manifestations de soutien ont dégénéré en violences, deux fois meurtrières ces dernières semaines.

La question des prisonniers est particulièrement sensible pour les Palestiniens: plus de 850.000 d'entre eux (pour une population de 4,5 millions dans les Territoires) sont passés par les prisons israéliennes depuis 1967 et l'occupation militaire israélienne.

PHILIPPINES: 2.000 civils piégés par les combats entre armée et terroristes



Environ 2.000 civils étaient hier coincés dans une ville du sud des Philippines par les violents combats entre l'armée et des terroristes qui ont fait près de 100 morts en six jours, rapportent des médias.

Les forces philippines ont intensifié leurs bombardements sur certains quartiers de Marawi, une agglomération du nord-ouest de la grande île méridionale de Mindanao, en accusant les combattants se réclamant du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI, Daech) d'exactions contre les civils.

Ces violences ont amené le président philippin Rodrigo Duterte à décréter mardi la loi martiale à Mindanao, deuxième plus grande île de l'archipel.

L'immense majorité des 200.000 habitants de Marawi ont fui la ville, mais 2.000 civils y demeurent pris au piège dans des zones contrôlées par les rebelles, a déclaré Zia Alonto Adiong, porte-parole des autorités régionales.

«Ils nous ont envoyé des textos, ils nous ont appelés, en nous demandant d'envoyer des équipes de sauvetage, mais nous ne pouvons tout simplement pas aller dans des zones auxquelles nous n'avons pas accès», a-t-il dit à l'AFP.

«Ils veulent partir, ils ont peur pour leur sécurité. Certains manquent de nourriture. Ils craignent d'être touchés par les balles et par les frappes aériennes», a-t-il ajouté.

Samedi, au début du mois sacré du ramadan, les autorités ont annoncé une intensification des bombardements.

«Nous voulons éviter les dommages collatéraux, mais ces rebelles nous forcent la main en se retranchant dans des maisons privées, des bâtiments publics et autres installations», a déclaré le porte-parole de l'armée, Restituto Padilla.

CANADA: Andrew Scheer nouveau chef du parti conservateur

Le parti conservateur canadien, principale formation d'opposition, a élu samedi à sa tête M. Andrew Scheer, qui aura pour tâche d'affronter le Premier ministre Justin Trudeau lors des prochaines élections prévues en 2019.

A l'issue d'une longue campagne de plus d'un an, M. Scheer s'est imposé face à 12 autres candidats. Il a été élu avec un score de 51% après un décompte riche en suspense samedi soir au terme du congrès du Parti conservateur à Etobicoke dans la banlieue de Toronto.

Agé de 38 ans, et député de la province de la Saskatchewan (ouest), Andrew Scheer a fait campagne en plaidant pour la réduction des dépenses publiques et l'élimination des déficits.

Il succède à Mme Rona Ambrose qui dirigeait le parti par interim depuis la défaite du Premier ministre conservateur Stephen Harper aux législatives d'octobre 2015, après près de dix ans à la tête du Canada.

APS

MER DE CHINE:

Pékin conteste le récit américain d'un incident entre aviations

La Chine a rejeté dimanche les affirmations du Pentagone selon lesquelles un avion de patrouille maritime américain aurait été intercepté mercredi de manière «non professionnelle et non sûre» par deux avions de combat chinois au-dessus de la mer de Chine méridionale, rapportent des médias.

Les tensions entre Washington et Pékin sont montées ces dernières années au sujet de cette mer que la Chine considère presque intégralement comme faisant partie de son territoire, au grand dam de plusieurs pays riverains.

Gary Ross, un porte-parole du Pentagone, a fait état vendredi d'un incident deux jours plus tôt entre un avion de patrouille maritime P-3 Orion et deux avions J-10 chinois.

Il s'agissait du deuxième incident aérien américano-chinois rapporté en deux semaines en mer de Chine.

Le premier incident avait eu lieu en mer de Chine orientale le mardi 16 mai, lorsqu'un avion militaire américain avait été intercepté, de manière «non professionnelle» selon le Pentagone, par deux avions chinois.

Le P-3 Orion américain intercepté cette semaine en mer de Chine méridionale a pu continuer sa mission sans problème après l'incident, avait précisé le Pentagone qui avait annoncé que Washington transmettrait ses préoccupations à Pékin. Mais le ministère chinois de la Défense a affirmé dimanche que le récit américain de cet incident «n'était pas conforme aux faits».



«Le 25 mai, un avion de patrouille américain a mené des activités de reconnaissance dans l'espace aérien au sud-est de Hong Kong, en Chine», indiqua le ministère dans un communiqué posté sur son site internet.

«L'avion militaire chinois a mené une identification conformément au droit. L'opération a été professionnelle et sûre», poursuit le ministère. Pékin a en outre accusé Washington de «violation des eaux chinoises» quand les Etats-Unis ont envoyé un navire militaire croiser près du récif Mischief, transformé par les Chinois en île artificielle.

C'était la première fois que l'administration Trump se livrait à une telle opération de «liberté de navigation».

Ces actions «portent atteinte à notre souveraineté et à notre sécurité, mettant en danger la sécurité de personnels des deux camps», a déploré le ministère de la Défense dans le communiqué.

«Ce comportement est la cause fondamentale des problèmes de sécurité militaire en mer et dans les airs entre les Etats-Unis et la Chine», poursuit-il.

«Les forces armées chinoises mènent à bien résolument leurs tâches et préserveront résolument notre souveraineté et notre sécurité», ajoute le ministère.

Ces incidents surviennent avant le Shangri-La, réunion annuelle des ministres de la Défense de la zone Asie-Pacifique où la question de la mer de Chine occupe régulièrement le devant de la scène.

SOUK AHRAS :
22 pièces
pour l'animation
des soirées
ramadanesques



Un programme d'animation comprenant 22 pièces de théâtre et monologues est proposé au public par le théâtre régional Mustapha Kateb de Souk Ahras, a indiqué samedi le directeur de cet établissement Youcef Belaïlia. Destinés exclusivement aux adultes, ces pièces à présenter à la cinémathèque en raison des travaux engagés dans le TRSA appartiennent à plusieurs troupes et compagnies d'Alger, Oran, Chlef, Sétif, Boumerdès et Constantine. Mis au point en coordination avec la direction de la culture, ce programme vise à donner de l'animation aux soirées ramadanesques et favoriser les contacts entre les troupes et comédiens, selon la même source. L'opération de requalification du théâtre de Souk Ahras promu en 2008 en théâtre régional prévoit la rénovation des divers réseaux, de la climatisation, de la sonorisation, de la scène et la salle de spectacle de 650 sièges tout en préservant l'aspect architecturale de l'édifice, assure-t-on à la direction de la culture.

THÉÂTRE D'ORAN : Humour, musique et poésie au menu des soirées

Un programme d'animation varié, mettant à l'honneur l'humour, la musique et la poésie, a été concocté par la direction du Théâtre régional d'Oran «Abdelkader Alloula» (TRO) à l'occasion du mois de Ramadhan, a-t-on appris dimanche de la cellule de communication de cet établissement culturel.

«Adda zine el hedda», la nouvelle comédie de Mourad Senouci, interprétée par Samir Bouanani, figure parmi les spectacles à l'affiche du TRO dans le cadre des soirées à venir, a-t-on indiqué de même source.

Dans ce one-man-show, Bouanani campe le rôle d'un candidat à l'émigration clandestine qui, suite au naufrage du navire le transportant, trouve refuge sur une île avec Ahlem, son héroïne des feuilletons TV.

Ahlem réfléchit pour trouver de l'aide, contrairement à Adda qui, lui, est décidé à demeurer dans ce havre de paix avec la femme de ses rêves.

Le public aura également l'opportunité de découvrir ou de revoir la pièce «El-Ghalla» (l'erreur), produite par le TRO et doublement récompensée au dernier Festival national du théâtre professionnel d'Alger (FNTPT).

Dans cette comédie écrite par Saïd Fahsi, le personnage Amar, enseignant au lycée et nouvellement marié est confronté à la volonté de sa femme de travailler afin de l'aider à construire leur couple, qui fait face à la dure réa-



lité matérielle de la vie. Dans le même registre, l'humoriste Mohamed Mihoubi, de l'association culturelle oranaise «El-Amel», sera lui aussi présent avec un de ses spectacles, intitulé

«El-Jenna Oua Ennar».

Le public aura rendez-vous avec d'autres artistes qui feront valoir leur talent sur scène tant en théâtre, qu'en musique et en poésie.

MOSTAGANEM : Plus de 15 représentations théâtrales pour animer les soirées du Ramadhan

Le théâtre régional de Mostaganem «Si Djillali Benabdelhalim» a programmé plus de 15 représentations théâtrales, dans le cadre de l'animation des soirées du mois du ramadhan et de la manifestation «Mostaganem, capitale du théâtre», a-t-on appris samedi de cet établissement culturel.

Les amateurs du 4ème art seront au rendez-vous avec des représentations théâtrales et des monologues du 31 mai courant jusqu'au 21 juin prochain avec la participation de troupes et de coopératives théâtrales de Mostaganem, d'Oran, de Sidi Bel-Abbès, de Chlef, de Souk Ahras,



d'Alger et d'autres wilayas. Parmi les pièces proposées au programme d'animation du mois sacré, «Ahya Liyam», «Ma Ouarae El Bab», «Ana wal

Maréchal», «El Aassal El Mour», «Adda Zine El hadda» et «Kechrouda».

Des spectacles de «one man show» sont prévus dont «Hiya jat kima hak

des artistes Sid Ahmed (Mostaganem) et Lazreg (Relizane).

La série des soirées théâtrales sera clôturée par une veillée en inchad qui sera animée par Bendehiba Belaila et la troupe Nour El Moustapha.

Par ailleurs, le théâtre régional de Mostaganem abritera, durant la période allant du 12 au 16 juin, la semaine culturelle théâtrale des wilayas de Illizi et de Tindouf dans le cadre de la manifestation «Mostaganem, capitale du théâtre», avec la présentation de pièces théâtrales et une exposition sur l'histoire du théâtre dans ces deux wilayas.

CINÉMA

Le film iranien «Un homme intègre» lauréat du prix Un Certain Regard à Cannes

Le film iranien «Un homme intègre» s'est adjugé le prix de la section Un Certain Regard au festival de Cannes, a annoncé samedi le jury. Le film de Mohammad Rasoulof raconte l'histoire de Reza, installé en pleine nature avec sa femme et son fils, qui mène une vie retirée et se consacre à l'élevage de poissons d'eau douce.

Une société privée qui a des

vues sur son terrain est prête à tout pour le contraindre à vendre. L'actrice américaine Uma Thurman, présidente du jury, s'est dit fière de voir un palmarès «esthétiquement varié et brillant».

«Les filles d'avril» du réalisateur mexicain Michel Franco a remporté le prix du jury, tandis que le prix de la mise en scène a été décerné à «Wind River» du

réalisateur américain Taylor Sheridan.

Un total de 18 films venus de 22 pays différents étaient en compétition pour la section Un Certain Regard, dont la programmation propose des oeuvres singulières dans leur propos et leur esthétique.

Le palmarès du festival de Cannes, dont la Palme d'or, sera annoncé ce dimanche soir.



MILIANA (AÏN DEFLA) : Commémoration du 76^e anniversaire de la mort de Mohamed Bouras

La commune de Miliana (Aïn Defla) a commémoré samedi le 76^e anniversaire de la mort du fondateur des Scouts musulmans algériens (SMA), le chahid Mohamed Bouras, exécuté par les autorités coloniales en 1941.

Une gerbe de fleurs a été déposée sur la tombe du chahid et la Fatiha du saint Livre récitée en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya, à leur tête le wali, Benyoucef Azziz.

Le représentant de l'antenne locale de l'organisation nationale des moudjahidines (ONM), Abdellah Aâdjadj, a indiqué lors de son intervention à cette occasion que Mohamed Bouras fut un nationaliste hors pair qui n'a pas hésité à donner sa vie pour que le pays recouvre son indépendance et sa liberté.

La commémoration des dates se rapportant au combat du peuple algérien pour le recouvrement de son indépendance doit renseigner sur les sacrifices consentis pour la liberté, a-t-il souligné.

Le rôle des moudjahidine n'a pas été circonscrit à la période coloniale mais s'est étalé bien au-delà, a soutenu M. Aâdjadj, relevant que ceux-ci étaient à l'avant-garde dans le combat mené contre le terrorisme au début des années 90 du siècle dernier.

Dans une communication intitulée «le rôle du scoutisme dans le mouvement national», Tounsi Abderrahmane de la faculté d'histoire de l'université Djilali Bou-nâama de Khémis Miliana a observé que le combat de Mohamed Bouras a particulièrement influencé trois des plus grands héros de la Révolution armée, en l'occurrence Larbi Ben M'hidi, Badji Mokhtar ainsi que le commandant Si M'Hamed Bouguerra.

Il a mis l'accent sur le fait que Mohamed Bouras considérait le scoutisme comme étant avant tout une école de patriotisme, faisant remarquer que ses activi-



tés «lui ont valu d'être traqué en permanence par les services de police et de renseignements de façon générale qui y voyaient un danger de premier plan.»

A la fin de la cérémonie, des hommages ont été rendus aux anciens responsables locaux des scouts auxquels des présents ont été offerts.

Né en février 1908 à Miliana, dans le quartier Anassers, dans une famille modeste, Mohamed Bouras a fréquenté la médersa Al Falah où il a appris l'arabe et les bases théologiques de l'Islam tout en poursuivant des études au collège français de Miliana.

A partir de 1926, il quitte l'école pour entrer dans la vie active. A 18 ans, il quitte sa ville natale pour se rendre à Alger où il fréquente le cercle Ettarakki et devient proche politiquement de l'Association des oulémas et de son chef, le cheikh Abdelhamid Ben Badis.

Décidé à consacrer sa vie à l'éducation et à la formation de la

jeunesse algérienne, il dépose, en 1935, les statuts des Scouts musulmans algériens dont la première section est constituée à Alger avec comme nom «al-falah».

Une année plus tard, et après avoir participé au Congrès musulman, il devient dirigeant de la jeunesse de ce congrès. En juillet 1939, toutes les sections Scouts d'Algérie se constituent en fédération sous la présidence de Ben Badis.

Devant le succès des scouts musulmans dont le nombre d'adhérents ne cesse de croître, les autorités françaises voyaient désormais en Mohamed Bouras un danger.

Arrêté le 3 mai 1941 sous le motif d'espionnage au profit de l'Allemagne, Mohamed Bouras est condamné à mort et exécuté le 27 mai 1941 sur le terrain militaire d'Hussein-Dey, laissant derrière lui 5 enfants en bas âge. Premier martyr des SMA, Mohamed Bouras est décoré à titre posthume de la médaille El-Athir.

AFFAIRE MAURICE AUDIN : La vérité historique de l'assassinat doit enfin être connue



Un collectif d'intellectuels, d'historiens, de journalistes, d'anciens appelés de contingent et de membres du mouvement associatif ont affirmé samedi que la vérité historique relative à l'assassinat de Maurice Audin doit enfin être connue, refusant de croire à la thèse officielle de l'évasion.

«Nous pensons qu'à l'occasion de ce triste soixantième anniversaire, la vérité historique relative à cet assassinat doit enfin être connue. Le 5 mai, devant la rédaction de Mediapart, vous avez déclaré : «De fait, je prendrai des actes forts sur cette période de notre histoire + », ont précisé les signataires, dans une lettre ouverte au nouveau président français, Emmanuel Macron, dont l'APS a obtenu une copie.

Parmi les signataires de cette lettre ouverte historiens Gilles Manceron, Benjamin Stora, Alain Ruscio et Raphaëlle Branche.

«Nous pensons donc qu'à cette occasion, en recevant Josette Audin ou en vous exprimant lors des commémorations qui auront lieu à cette occasion, vous pourriez ainsi concrétiser cet engagement», ont-ils ajouté, rappelant que Maurice Audin, mathématicien, est mort durant sa détention en 1957 en Algérie.

Dans la nuit du 11 au 12 juin 1957, Maurice Audin, membre du Parti communiste algérien, a été arrêté à Alger par une unité de parachutistes.

Depuis, aucune indication n'a été donnée sur sa disparition. La version officielle, à laquelle personne n'accorde de crédit, évoque son «évasion».

L'assassinat est intervenu en plein Bataille d'Alger période durant laquelle l'armée coloniale, notamment la 10^e di-

vision parachutiste commandée par le général Massu, a pratiqué massivement la torture et les exécutions sommaires.

On cite quelque trois mille Algériens disparus pendant cette période.

Le 18 juin 2014, le président Hollande avait indiqué que les documents et les témoignages dont il disposait sont suffisamment nombreux et concordants pour infirmer la thèse de l'évasion qui avait été avancée à l'époque.

En mars 2014, 171 personnalités ont signé un appel, publié par les quotidiens *L'Humanité* et Mediapart, dans lequel elles ont demandé qu'il soit enfin dit la vérité sur cette affaire, rappelle-t-on.

Les signataires de la lettre ouverte à Emmanuel Macron, près d'une quarantaine, ont estimé que «60 ans après, il est temps que sa veuve, Josette Audin, à qui les pouvoirs politiques français successifs ont menti tout en entravant délibérément le travail de la Justice, connaisse enfin la vérité».

Lors d'une visite historique en France, en janvier 2016, le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, a évoqué le cas de Maurice Audin parmi le dossier des disparus de la Guerre de libération mis sur la table des négociations algéro-françaises sur les questions mémorielles.

«Nous avons mis le train sur rail et c'est sans arrière-pensées, sans tabous et sans complexe que nous allons étudier tous ces dossiers», avait-il affirmé, ajoutant que «le chemin est long et pénible qui demande de la patience, mais les solutions existent et la volonté également».

APS

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

O.P.G.I. BORDJ BOU ARRERIDJ

NIF : 09923401024034

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, L'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de B.B. ARRERIDJ informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03/D.M.O/2017 paru dans les quotidiens nationaux (المحور) en date du 22/03/2017 et la DK NEWS en date du 21/03/2017) et le bulletin officiel de l'opérateur public BOMOP relatif à la réalisation de 50/340/4000 logements publics locatifs (lot voiries et réseaux divers) à MEDJANA -AIN SOLTAINE- wilaya de B.B.Arreridj, que le marché est attribué provisoirement comme suit :

COMMUNE	PROGRAMME	PROJET	NBRE DE LOGTS	ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE	DELAI DE REALISATION	NIF	MONTANT DU MARCHÉ EN D.A EN T.T.C	OBSERVATIONS
MEDJANA -AIN SOLTAINE-	Quinquennal 2010-2014 L.P.L 2 ^{ème} Tr 2011	Unique	50	BELAMECHE NACER	03 MOIS	195534200242145	14 6665 026.78	Offre Unique

Les soumissionnaires non attributaires et qui sont intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités à se rapprocher de l'OPGI de BBA dans les 03 jours suivant la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens Nationaux ou au BOMOP, et ce, conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,

AG ÉLECTIVE DU COA : Recours collectif des présidents de fédérations sportives et membres statutaires de l'AG

Trente-huit (38) membres statutaires de l'Assemblée générale (AG) du Comité olympique et sportif algérien (COA), dont des présidents des fédérations, ont saisi le président de la commission de recours pour signaler «des irrégularités graves tout au long du processus de renouvellement de l'instance exécutive du COA», samedi à l'occasion de l'AG électorale (AGE).

Dans un communiqué transmis dimanche à l'APS et signé par les 38 contestataires, les concernés dénoncent «haut et fort une mascarade électorale orchestrée par le président de la commission de candidatures et membre du bureau exécutif sortant du COA, M. Rabah Bouarifi, désigné dans le seul but de manipuler le processus électoral au profit d'une seule et unique personne, en l'occurrence, le président sortant».

Cette dénonciation, «plus appuyée par les participants ainsi que les caméras de télévision présentes sur les lieux pendant l'AGE, est d'une rare éloquence et témoigne, on ne peut mieux, de la tricherie utilisée lors du dépouillement devant s'opérer», ajoutent les plaignants. Parmi les «irrégularités relevées» et énumérées par les contestataires, il est mis en exergue, notamment, l'absence du fichier électoral (liste des membres de l'AG) et sa non-mise à disposition en faveur des candidats, l'absence de la liste des candidats et d'un huissier de justice ou de superviseurs et la présence du candidat sortant au sein de la commission de recours au lendemain de l'AG ordinaire».

Les plaignants ont mentionné, dans le communiqué, d'autres «infractions et irrégularités», entre autres : l'isolement mis en place qui n'était pas conforme (absence d'un rideau), en plus des pressions, intimidations, menaces et agressions physiques sur des membres de l'AG ainsi que le refus d'installer un bureau de vote élu parmi les membres de l'AG malgré une demande formulée par l'assistance». S'adressant au



président de la commission de recours de l'AG électorale, Mustapha Larfaoui qui a remplacé Mustapha Berraf, les contestataires rejettent «cette mascarade électorale» tout en demandant «l'invalidation du scrutin entaché de fraude et l'organisation d'une autre assemblée générale électorale, conformément aux principes de la charte olympique et des valeurs de l'olympisme, qui sont la neutralité et l'équité fondées sur les principes d'égalité de traitement des candidatures et de transparence des procédures».

La sortie de ces 38 membres intervient au lendemain de celle de six membres du bureau exécutif du COA, élus samedi mais qui ont démissionné pour protester contre les «conditions dans lesquelles s'est déroulé le scrutin». L'ancienne capitaine de

la sélection algérienne de volley-ball, Fatima-Zohra Oukazi, membre de l'AG du COA et de la commission électorale, a aussi saisi la commission de recours pour «demander une AG extraordinaire électorale», selon un communiqué signé de sa part.

Mustapha Berraf a été réélu samedi pour un deuxième mandat de suite à la tête du COA avec 80 voix contre 45 au profit de son concurrent Abdelhakim Dib, président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) et 11 bulletins nuls.

Le troisième candidat, Sid Ali Lebib s'est retiré de la course avant le début des travaux de l'assemblée générale électorale qui se sont déroulés dans une ambiance électrique, dénonçant ce qu'il a qualifié «d'interférences de l'administration centrale des sports».

BERRAF : «Il y a des personnes qui ne voulaient pas de moi au COA»

Le président du Comité olympique et sportif algérien (COA) Mustapha Berraf, réélu samedi à Alger pour un nouveau mandat (2017-2020), a déploré les «manœuvres» de certaines personnes «malintentionnées» qui voulaient lui barrer la route pour briguer la présidence de l'instance.

«J'ai décidé de mener la bataille en dépit des manœuvres entreprises par des personnes qui ne voulaient pas de moi au COA.

Je leur dis : «Ceux qui ne voulaient pas de moi doivent montrer ce qu'ils ont apporté au sport algérien».

J'ai été l'architecte qui a ramené quelque chose à l'instance olympique à l'image du musée, alors que cela relève des prérogatives des pouvoirs publics. Ceux qui voulaient mon départ auraient dû penser aux moments difficiles que j'ai passés pour obtenir l'organisation des jeux méditerranéens 2021 d'Oran. Celui qui veut me menacer, doit le faire devant la jus-

tice algérienne et je défie quiconque de présenter des preuves. La seule autorité qui peut se prévaloir de juger les gens, c'est la justice», a affirmé Berraf lors d'un point de presse tenu peu après sa réélection. Le président sortant du COA a été réélu samedi pour un deuxième mandat de suite à la tête de l'instance avec 80 voix contre 45 au profit de son concurrent Abdelhakim Dib, président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) et 11 bulletins nuls. Le troisième candidat, Sid Ali Lebib s'est retiré de la course avant le début des travaux de l'assemblée générale électorale qui se sont déroulés dans une ambiance électrique, dénonçant ce qu'il a qualifié «d'interférences de l'administration centrale des sports».

«Je remercie tous ceux qui ont voté pour moi lors de ces élections ainsi que l'ensemble des acteurs du mouvement sportif national à travers le pays.

Nous sommes au début du mois sacré de Ramadhan, je

pardonne à ceux qui ont eu recours à un manque d'éthique et de déontologie et qui ont essayé d'utiliser la violence pour occuper le COA de force, cela ne peut pas exister. Il y a des lois dans ce pays qui sont au-dessus de tout le monde», a-t-il ajouté.

Et d'enchaîner : «J'ai décidé de briguer un nouveau mandat en dépit de mon état de santé. Certaines personnes malintentionnées n'ont pas hésité à toucher à ma dignité, j'ai subi de grosses pressions mais j'ai fini par relever le défi.

Nous sommes dans un pays de loi et de justice, je ne suis pas du genre à faire marche-arrière». Interrogé sur la relation tendue entre le COA et le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), Mustapha Berraf n'a pas voulu trop s'étaler sur le sujet, non sans afficher son respect pour la tutelle.

«Je n'ai aucun commentaire à faire sur ce qu'avait déclaré le ministre de la Jeunesse et des Sports. De mon côté, j'estime

que la gestion du COA se fait d'une manière normale et en toute transparence.

Celui qui fait des réserves n'a qu'à nous appeler pour nous mettre autour d'une table et discuter au lieu de parler par voie de presse interposée.

Lors de mon prochain mandat, une harmonie avec les pouvoirs publics doit être instaurée pour le bien du sport national.

Je souhaite vivement que les choses s'arrangent avec le MJS», a-t-il conclu. De son côté, le candidat vaincu Dib Abdelhakim a regretté les conditions dans lesquelles s'est déroulée l'assemblée électorale. «Les conditions idéales pour le déroulement de ces élections n'ont pas été réunies. Je ne comprends pas le fait que les fédérations d'escrime et de boxe dont la gestion est en suspens ont pu voter.

Ces élections se sont déroulées dans un climat malsain», a dit Dib, affirmant son intention de déposer un recours à qui de droit.

BASKET-BALL /COUPE D'ALGÉRIE : Les demi-finales le 17 juin à Si-Mustapha (Boumerdès)

Les demi-finales de la Coupe d'Algérie de basket-ball (seniors messieurs) se dérouleront le 17 juin prochain à la nouvelle salle de Si-Mustapha à Zemmouri (wilaya de Boumerdès), a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB). Cette salle, récemment inaugurée par le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, répond aux normes internationales requises pour la pratique du basket-ball, ajoute l'instance fédérale.

Quatre équipes sont qualifiées pour ce dernier carré dont le tirage au sort sera effectué mardi (10h00) au siège de la FABB à El-Achour (Alger).

Il s'agit du GS Pétroliers (tenant du trophée), du NB Staouéli, du CRB Dar El-Beïda et de l'US Sétif.

Les finales des seniors messieurs et seniors dames auront lieu le 6 juillet prochain dans une enceinte non encore désignée.

Les finales des jeunes catégories ont été fixées aux 7 et 8 juillet prochains.

Nouvelles brèves des Fédérations sportives algériennes

RUGBY: une convention de partenariat a été signée le 22 mai dernier entre le groupe Société générale Algérie et la Fédération algérienne de rugby.

TENNIS: la Fédération algérienne de tennis, le ministère de la Jeunesse et des Sports et la Fédération internationale de tennis projettent la création d'un centre de formation de jeunes talents sportifs, au niveau national dès la rentrée scolaire 2017/2018.

NATATION: le championnat national de natation pour la catégorie des benjamins est prévu du 6 au 8 juillet dans la wilaya de Tlemcen.

VOILE: le club ANAP de voile a organisé une journée d'initiation à la voile au profit d'enfants malades, vendredi à Alger (Alger).

SPORT ET TRAVAIL: la Fédération algérienne du sport et travail a reçu les félicitations du président de l'Organisation du sport africain travailiste et amateur, Malik Atour Evele, pour l'organisation «très réussie» du programme de Marche sportive internationale travailiste «OSTA City walk 2017».

TAEKWONDO: le président de la Fédération algérienne de taekwondo, Abdelhak Tiabi, a été invité à représenter le président de la Confédération africaine de la discipline, Ahmed Fouly, à la réunion du Comité d'organisation des jeux Africains de la jeunesse Alger-2018, les 24 et 25 mai derniers.

COA : Démission de six membres du bureau exécutif nouvellement élus

Six membres du bureau exécutif du Comité olympique et sportif algérien (COA), élus samedi à Alger, ont démissionné pour protester contre les «conditions dans lesquelles s'est déroulé le scrutin», a-t-on appris des concernés.

Il s'agit des présidents des Fédérations d'haltérophilie, Larbi Abdellouadi, de natation, Mohamed-Hakim Boughadou, de tennis de table, Chérif Derkaoui, de cyclisme, Mabrouk Kerboua, de basket-ball, Ali Slimani et de badminton Messaoud Zoubiri.

Dans un communiqué parvenu à l'APS et

signé par les six démissionnaires, les concernés disent «ne pas se reconnaître ni dans la démarche, ni dans la composante de ce bureau» qu'ils considèrent «non-représentatif du mouvement olympique algérien».

«Par conséquent, nous vous prions de bien vouloir enregistrer notre désapprobation ainsi que notre démission», écrivent-ils dans leur lettre adressée au président de la Commission de recours, Mustapha Larfaoui, qui a remplacé Mustapha Berraf.

Ce dernier a été réélu samedi pour un deuxième mandat de suite à la tête du COA

avec 80 voix contre 45 au profit de son concurrent Abdelhakim Dib, président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) et 11 bulletins nuls.

Le troisième candidat, Sid Ali Lebib s'est retiré de la course avant le début des travaux de l'assemblée générale électorale qui se sont déroulés dans une ambiance électrique, dénonçant ce qu'il a qualifié «d'interférences de l'administration centrale des sports». Contacté par l'APS, le président de la Fédération algérienne de badminton, Messaoud Zoubiri, assure que cette démis-

sion est «irrévocable» et qu'elle n'avait rien à voir avec la relation tendue entre le COA et le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). «Nous avons jeté l'éponge pour protester contre les conditions dans lesquelles s'est déroulée l'assemblée générale qui n'a pas respecté les étapes nécessaires, notamment en ce qui concerne la méthode de dépouillement.

Certaines parties vont même déposer un recours devant le Tribunal arbitral sportif algérien», a-t-il expliqué.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE (CAF) PHASE DE POULES : Mbabane Swallows, futur adversaire du MCA, remporte le championnat local



La formation de Mbabane Swallows, prochain adversaire du MC Alger en phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), s'est adjugée le week-end dernier le titre du championnat swazilandais de football en s'imposant en déplacement face à son voisin de Mbabane Highlanders (3-1), dans le cadre de la 22e et dernière journée de la compétition.

Grâce à cette victoire, Mbabane Swallows termine la saison 2016-2017 largement en tête du classement avec 60 points, à 23 longueurs d'avance sur son poursuivant direct Young Buffaloes. Mbabane Swallows a bouclé la saison sans concéder la moindre défaite avec un bilan de 19 victoires et trois matchs nuls.

Fondé en 1948, Mbabane Swallows compte six titres de champion du Swaziland (1993, 2005, 2009, 2012, 2013 et 2017) alors qu'il avait été sacré à quatre reprises en Coupe nationale (1986, 2006, 2013, 2016).

Au terme de la 2e journée (Gr.B) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération, l'équipe de Mbabane occupe conjointement la 2e place au classement avec 3 points en compagnie du CS Sfax (Tunisie), derrière le leader du MC Alger (4 pts). Les Sud-africains de Platinum Stars ferment la marche avec un seul point.

Lors de la prochaine journée, Mbabane Swallows accueillera le MCA le 2 juin prochain, avant de se déplacer à Alger trois semaines plus tard pour le compte de la 4e journée. Les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale.

CHAMPIONNAT CROATE DE FOOTBALL/ CLASSEMENT DES BUTEURS 2016-2017 : Soudani termine à la 2e place avec 17 buts



L'attaquant international algérien du Dinamo Zagreb Hilal Soudani, auteur samedi d'un triplé lors de la réception de Rijeka (5-2), déjà sacré champion, a terminé à la deuxième place au classement des buteurs du championnat croate de football pour la saison 2016-2017 avec 17 réalisations.

Le joueur algérien s'est illustré en signant un hat-trick en une mi-temps (4e, 34e, 44e) en match comptant pour la 36e et dernière journée du championnat.

Malgré cette victoire, le Dinamo perd son titre qu'il avait remporté onze fois de rang. Avec 17 buts inscrits en championnat, Hilal Soudani termine deuxième meilleur buteur de Croatie en n'ayant tiré aucun penalty.

Il est devancé d'un seul but seulement par l'attaquant du Hajduk Split Marko Futacs, qui termine meilleur goalador avec 18 réalisations.

L'ancien sociétaire de l'ASO Chlef (Algérie) compte également deux buts inscrits cette saison en Ligue des champions. Soudani (29 ans) avait rejoint le Dinamo Zagreb en 2013 en provenance de Vitoria Guimaraes (Div. 1 Portugal) pour un contrat de quatre ans qu'il allait prolonger plus tard pour trois saisons supplémentaires.

APS

LIGUE 1 (27E JOURNÉE) MCA-CRB 1-0 : 9 mois après, le "Doyen" renoue avec la victoire en derby au 5-juillet

Le MC Alger, vainqueur samedi soir du CR Belouizdad (1-0) en mise à jour de la 27e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a mis fin à 9 mois de stérilité lors des derbies algérois disputés au stade du 5-juillet depuis le début de la saison.

La dernière victoire du MCA au temple olympique remonte au 27 août 2016 face à l'USM El-Harrach (2-1) dans le cadre de la 2e journée de la compétition.

Depuis, les coéquipiers du capitaine Abderrahmane Hachoud ont enchaîné les contre-performances sur la pelouse du 5-juillet avec un maigre bilan de deux matchs nuls contre trois défaites. Délocalisé lors de la phase aller au stade Mustapha-Tchaker de Blida, le "big derby" de la capitale face à l'USM Alger était revenu au MCA (2-1) en match disputé à huis clos.

Le MCA, qui joue les premiers rôles cette saison, aurait pu prétendre à une meilleure position au classement (2e, 47 pts) sans ces faux pas concédés lors des derbies de la capitale où pas moins de 13 points ont été gâchés.

"C'est une belle victoire face à une bonne équipe du CRB, on a su comment réessayer le pari et gagner le match.

On continue à rêver et on continue à taquiner le leader (ES Sétif, 51 pts) jusqu'à la fin.

Il reste trois journées à disputer, nous allons nous battre bec et ongles jusqu'au bout", a affirmé l'entraîneur du "Doyen" Kamel Mouassa à l'issue de la partie.

Un succès qui aura également son effet psychologique positif sur les Vert et Rouge, à deux jours de leur déplacement au Swaziland pour y affronter Mbabane Swallows, dans le cadre de la troisième journée de la phase de poules de la coupe de la

Confédération africaine (CAF).

Le MCA est également engagé en Coupe d'Algérie où il affrontera en demi-finales l'ES Sétif le 24 juin prochain au stade Omar-Hamadi, avec en vue une éventuelle finale face au CRB qui croisera le fer, de son côté, avec l'USM Bel-Abbès le 20 juin au stade du 20-août-1955.



Le MC Alger remonte à la 2e place

Le MC Alger a battu le CR Belouizdad (1-0) en match retard de la 27e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football, pour remonter à la deuxième place au classement avant trois journées de la fin de la compétition.

Le seul but de la rencontre a été inscrit par Hachoud sur penalty en deux temps à la 45+3, offrant une maigre avance à ses coéquipiers qui ont réussi à la préserver jusqu'à la fin de la partie.

Une victoire qui aura également son effet psychologique positif sur les joueurs mouloudéens avant 48 heures de leur déplacement au Swaziland pour y affronter Mbabane dans le cadre de la troisième journée

de la phase de poules de la coupe de la Confédération africaine.

Pour sa part, le CRB perd une place au classement et recule à la neuvième position avec 36 points. Son maintien parmi l'élite n'est pas encore assuré à 100%.

Classement :

1-ES Sétif	51	27
2-MC Alger	47	27
3-USM Bel Abbès	45	27
4-USM Alger	43	26
5-JS Saoura	39	27
6-MC Oran	39	27
7-NA Hussein Dey	38	26
8-O Médéa	37	27
9-CR Belouizdad	36	27
10-USM El Harrach	34	27
11-DRB Tadjenanet	32	27
12-JS Constantine	31	27
13-CS Constantine	30	27
14-RC Relizane	29	27
15-CA Batna	25	27
16-MO Béjaïa	18	27

LIGUE 1 (27E JOURNÉE) NAHD-USMA : Les "Rouge et Noir" pour oublier la désillusion d'Harare, le Nasria en quête de rachat

L'USM Alger tentera de remonter sur le podium à l'occasion du derby face au NA Hussein-Dey, prévu lundi au stade du 5-juillet (22h30) en clôture de la 27e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.

L'USMA (4e, 43 pts), qui reste sur une défaite concédée à Harare face aux Zimbabwéens de Caps United (2-1) en Ligue des champions d'Afrique, aura à cœur de l'emporter pour se relancer dans la course à la qualification à une compétition internationale la saison prochaine.

Les "Rouge et Noir" devront cependant rester vigilants face à une équipe du Nasria (7e, 38 pts) qui va chercher à se racheter suite à sa dernière défaite lors du derby face au CR Belouizdad (3-2) pour le compte de la 26e journée.

Une victoire du NAHD lui permettrait de se hisser à la 5e place au tableau et prétendre à une place sur le podium, à trois journées de l'épilogue.

Cette 27e journée s'est disputée en quatre jours en raison

de l'engagement de l'USMA et du MC Alger en compétitions africaines inter-clubs.

Résultats de la 27e journée :

20 mai :

CA Batna - DRB Tadjenanet 0-2
ES Sétif - JS Saoura 1-0
MC Oran - MO Béjaïa 2-1
USM Bel-Abbès - O Médéa 3-0
JS Kabylie - RC Relizane 1-0

26 mai :

USM El-Harrach - CS Constantine 1-1

27 mai

MC Alger - CR Belouizdad 1-0

Lundi 29 mai :

Alger (5-juillet) : NA Hussein-Dey - USM Alger (22h30)

SERIE A ITALIENNE DE FOOTBALL/ 38E ET DERNIÈRE JOURNÉE :

Taider signe son quatrième but de la saison et devrait quitter Bologne

Le milieu international algérien du FC Bologne Saphir Taider a signé samedi son quatrième but de la saison, toutes compétitions confondues, lors de la défaite concédée à domicile face à la Juventus (2-1) dans le cadre de la 38e et dernière journée du championnat d'Italie de football.

Le joueur algérien a ouvert la marque d'un joli tir enveloppé à la 52e minute de jeu, avant que la "Vieille Dame" ne revienne grâce d'abord à Dybala (70e) puis Kean (90e) qui a offert la victoire aux siens.

Taider (25 ans) a marqué lors de la saison 2016-2017 trois buts en championnat et un en Coupe d'Italie.

Le milieu défensif, dont le contrat de prêt de deux saisons en provenance de l'Inter Milan expire en juin prochain, n'est toujours pas fixé sur son avenir alors que des formations italiennes et anglaises sont derrière ses traces.

Le club italien de la Fiorentina est le dernier date à afficher ses inten-

tions pour Taider qui devrait quitter Bologne dès cet été, selon la presse italienne.

L'ancien joueur de Sassuolo avait déclaré forfait pour la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 disputée au Gabon en raison d'une blessure au genou. Il avait été remplacé par Smail Benancer.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel
troisième édition, 2017**

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours : « La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Août 2017.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

JACKPOT EN VUE POUR ANTONIO CONTE

Champion d'Angleterre avec les Blues de Chelsea, l'italien tentera de remporter la Cup dimanche contre Arsenal. Actuellement lié avec son club jusqu'en 2019, le technicien transalpin devrait prochainement signer une prolongation de contrat qui lui assurera une belle rémunération. Selon SFR Sport que rapporte Sport24, Conte devrait s'engager pour deux saisons supplémentaires, soit jusqu'en 2021 avec un salaire record de 11 millions d'euros par an. Une rémunération qui ferait de lui le manager le mieux payé de l'histoire de Chelsea. Une signature qui devrait mettre fin aux rumeurs de transfert.

Les confidences de Diego Costa sur son avenir !

Alors que Chelsea vient de s'incliner en finale de la FA Cup face à Arsenal, Diego Costa s'est exprimé au sujet de son avenir.

Arrivé à l'été 2014 à Chelsea en provenance de l'Atlético Madrid avec qui il venait de remporter la Liga, Diego Costa s'est imposé comme l'avant-centre titulaire du club londonien. Après une saison ponctuée par son second titre en Premier League chez les Blues, l'attaquant espagnol pourrait bien quitter Londres durant le mercato. Mais Diego Costa a clairement affiché sa volonté pour son avenir.

«Il n'y a qu'une seule équipe où je partirai»

Interrogé sur son avenir après la défaite de Chelsea face à Arsenal en finale de la FA Cup (2-1), Diego Costa n'ouvre la porte qu'à l'Atlético Madrid en cas de départ : « Si le club me veut toujours et que le coach aussi, je resterai. Mais s'ils veulent me vendre ou mettre d'autres joueurs en avant, j'irai seulement dans un club de top-qualité. Tout le monde sait quelle équipe j'apprécie le plus. Je n'ai aucune intention de partir, je suis très bien ici, j'ai encore deux ans de contrat, mais si le club veut que je parte, il n'y a qu'une seule équipe où je partirais. L'Atlético ? Oui c'est ça », a déclaré Diego Costa en zone mixte.

Manchester City va faire une offre pour Alex Sandro

Avec Bernardo Silva, Manchester City a annoncé la couleur pour ce mercato estival qui devrait être particulièrement mouvementé du côté de Manchester.

Après le Monégasque, les dirigeants citoyens devraient se pencher sur le chantier de la défense de Pep Guardiola. Selon Calciomercato, le latéral de la Juventus Turin Alex Sandro devrait très vite être l'objet d'une offre de la part des Mancunians. Déjà annoncé depuis plusieurs semaines, ce transfert pourrait monter jusqu'à 60 millions d'euros. Une offre qui peut paraître conséquente mais qui pourrait bien s'avérer nécessaire pour convaincre les dirigeants turinois de lâcher l'un des meilleurs latéraux du monde.



ROMERO : «JE VEUX RESTER ET ÊTRE NUMÉRO 1»

Doubleur de David De Gea, Sergio Romero veut rester à Manchester United mais aimerait avoir plus de temps de jeu.

Doubleur de David De Gea cette saison à Manchester United, Sergio Romero a eu l'occasion de s'illustrer en Europa League. José Mourinho a permis à l'international argentin de disputer l'ensemble de la compétition y compris la finale face à l'Ajax. En cas de départ de son concurrent direct, annoncé du côté du Real Madrid, Sergio Romero espère devenir le gardien numéro un du côté de Manchester United.

«J'ai choisi de venir à Manchester United pour le club que c'est. C'est un grand club, l'un des plus grands clubs du monde, tu ne peux pas dire non. Je savais que cela allait être dur pour jouer beaucoup. L'année dernière avec Van Gaal, j'ai joué douze matches, je me suis bien senti et j'aurais pu être plus important pour l'équipe. Avec José Mourinho, j'ai joué un peu plus. Je pourrais jouer encore un peu plus. J'ai été capable de montrer que je suis un gardien de but qui peut jouer pour ce club mais vous ne savez jamais ce qu'il va se passer dans le futur donc il faut continuer à travailler dur pour ce qui arrive. Je peux être numéro un ou numéro deux la saison prochaine, cela dépend uniquement de mon travail. Mon intention est de rester», a déclaré Sergio Romero, des propos relayés par As.

Boateng n'est pas décidé à s'en aller

Jérôme Boateng ne souhaite pas quitter le Bayern Munich cet été. Sous contrat jusqu'en 2021, le défenseur allemand se justifie auprès du journal Bild. « Mon seul plan est de rester au Bayern. Il y a très peu de clubs au monde qui ont la même réputation et la même tradition que le Bayern. Je n'ai pas joué autant que j'aurais aimé, il est donc normal que je ne sois pas tout à fait content. Je vais maintenant utiliser notre pré-saison pour m'assurer que je serai à 100 % pour la prochaine saison. » La faute aux blessures, le footballeur de 28 ans n'a disputé cette saison que 21 matches, dont 13 de Bundesliga.

Mertens prolonge à Naples

L'attaquant belge, Dries Mertens, vient de signer un nouveau contrat avec son club italien de Naples.

Les tifosi de Napoli peuvent être soulagés. Ils ne connaîtront pas le supplice de devoir séparer de leur meilleur buteur pour la deuxième année de suite.

Alors que Gonzalo Higuain avait fait le choix de filer sous d'autres cieux l'été dernier, Dries Mertens, lui, a décidé de lier son futur à celui des Partenopei. Sa prolongation a été entérinée samedi. Mertens (30 ans) avait un contrat avec les vice-champions d'Italie qui courait jusqu'en 2018. Désormais, il s'étend jusqu'en 2020. Aurelio De Laurentiis, le président du club, espère que le joueur va honorer cet engagement et qu'il restera à San Paolo "pendant encore de très longues années".



ALGÉRIE-AFRIQUE

Le Conseil de la nation participe à la mission de l'UA d'observation des élections au Lesotho



Le Conseil de la nation participera à la mission de la Commission de l'Union africaine (UA) d'observation des élections au royaume du Lesotho, qui se dérouleront le 03 juin prochain, a indiqué hier un communiqué du Conseil.

«Le membre du Conseil de la nation, membre du Parlement africain, M. Mohamed Tayeb Laskri participera à la mission de la Commission de l'Union africaine (UA) d'observation des élections au royaume du Lesotho, et ce, au cours de la période allant du 29 mai au 8 juin prochain. Ces élections sont prévues le 03 juin 2017», a précisé la même source.

ALGÉRIE/INTERPOL

Désignation d'un responsable de la DGSN pour présider le groupe des experts d'Interpol de lutte contre la cybercriminalité



Le commissaire principal de police, Saïd Bachir, chef du service central de la lutte contre les crimes liés aux technologies d'information et de communication à la Sûreté nationale, a été désigné par le secrétariat général de l'OIPC-Interpol pour présider le groupe des experts d'Interpol de la lutte contre la cybercriminalité, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale.

Cette désignation s'est faite à l'occasion de la 10e réunion des chefs d'unités de la lutte contre la cybercriminalité des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord qui s'est déroulée dernièrement à Lyon (France), a précisé la même source.

«Cette désignation, traduit le haut degré de professionnalisme atteint par la sûreté nationale dans tous les domaines, qui lui a valu respect et considération à travers le monde», a noté le communiqué de la DGSN.

APS

FÊTE NATIONALE DE L'ETHIOPIE

Le Président Bouteflika félicite le Président Mutelu Teshome...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue éthiopien, Mutelu Teshome, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, dans lequel il s'est félicité de la «nouvelle dynamique» qui caractérise les relations bilatérales.



africaine pour réaliser les objectifs de paix, de solidarité et de développement du continent.

«Au moment où la République fédérale démocratique d'Ethiopie célèbre sa fête nationale, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes meilleurs vœux de progrès et de prospérité pour le peuple éthiopien frères», a écrit le chef de l'Etat dans son message.

«La célébration de la fête nationale de la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie m'offre l'agréable occasion de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos vives et chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de bien-être et de prospérité pour le peuple éthiopien frère», écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Je voudrais saisir cette heureuse opportunité pour relever avec satisfaction la qualité des relations d'amitié, de solidarité et de coopération qui lient nos deux pays, et vous réitérer mon entière disponibilité à suivre, avec vous, à leur renforcement et à leur élargissement au bénéfice mutuel de nos deux pays», ajoute le président Bouteflika.

«Je voudrais, également, me fé-

liciter de la nouvelle dynamique qui caractérise nos relations bilatérales, marquée par la tenue récente à Alger, de la 4ème session de la Commission mixte algéro-éthiopienne, dont les conclusions contribueront, sans aucun doute, au développement d'une coopération mutuellement bénéfique, répondant aux aspirations de nos deux peuples frères», conclut le président de la République.

... et le Premier ministre Hallemariam Desalegn

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au Premier ministre éthiopien, Halle-mariam Desalegn, à l'occasion de la fête nationale de son pays, réaffirmant son engagement à «ne ménager» aucun effort pour le renforcement de l'action solidaire des deux pays au sein de l'Union

«Il me plaît, en cette heureuse circonstance, de souligner la qualité des liens traditionnels d'amitié, de solidarité et de coopération qui existent entre nos deux pays, et de relever avec satisfaction les progrès enregistrés, depuis votre visite d'Etat à Alger, dans le renforcement de nos relations bilatérales», a ajouté le Président Bouteflika.

«Je voudrais, également, vous réaffirmer ma disponibilité à poursuivre, avec vous, la tradition de dialogue et de concertation sur les questions régionales et internationales d'intérêt et commun, ainsi que mon engagement à ne ménager aucun effort pour le renforcement de l'action solidaire de nos deux pays au sein de l'Union africaine pour réaliser les objectifs de paix, de solidarité et de développement de notre continent», a conclu le président de la République.

CRISE LIBYENNE:

Rencontre tripartite à Alger des MAE d'Algérie, d'Egypte et de Tunisie les 5 et 6 juin (MAE)



Les ministres des Affaires étrangères de l'Algérie, de l'Egypte et de la Tunisie se réuniront à Alger les 5 et 6 juin prochain pour procéder à une "évaluation de la situation en Libye à la lumière des récents développements sur le double plan politique et sécuritaire", a déclaré hier à Alger le porte-parole du ministère des

Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Chérif.

"Dans le cadre de la poursuite de la concertation entre l'Algérie, l'Egypte et la Tunisie, les ministres des Affaires étrangères Abdelkader Messahel, Samah Choukri et Khmaies Djihnaoui, se réuniront à Alger les 5 et 6 juin 2017 pour procéder à une évaluation de la situa-

tion en Libye à la lumière des récents développements sur le double plan politique et sécuritaire", a-t-il précisé dans une déclaration à l'APS.

Lors de cette rencontre, les trois ministres "feront le point sur les efforts entrepris par les Libyens eux-mêmes, par les pays voisins de la Libye, les autres membres

de la communauté internationale ainsi que ceux déployés dans le cadre de cette concertation tripartite visant à accompagner les parties libyennes sur la voie du règlement définitif de la crise qui affecte ce pays frère et voisin", a ajouté le porte-parole du MAE.